

LE COURRIER DE BERTHIERVILLE

ORGANE HEBDOMADAIRE DES INTERETS DU COMTE DE BERTHIER-MASKINONGE.

VOL. XVII. — NO 38.

SAINT-JUSTIN, LE VENDREDI, 5 MARS 1943.

Camille Ducharme, Rédacteur-Gérant.

Melchers Distilleries enrégistre des progrès notables

RAPPORT DU PRESIDENT

Des profits d'opération grandement accrus, mais annulés en partie par l'augmentation de la dépréciation et des taxes et une augmentation du capital net d'exploitation ressortent de l'état financier annuel de Melchers Distilleries Limited pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1942.

Dans sa présentation du rapport aux actionnaires, le président, L'Hon. Victor Marchand, fait remarquer que la compagnie a fait un volume d'affaires plus considérable pendant l'année écoulée et qu'elle joue un rôle important dans l'effort de guerre, son usine se consacrant maintenant entièrement à la fabrication d'alcool qui est indispensable à la production de nombreux produits de guerre. En ce qui concerne les provisions pour l'année 1943, M. Marchand, escompte qu'un chiffre d'affaires satisfaisant sera atteint.

Le rapport du président, M. l'Hon. Victor Marchand, contient en partie ce qui suit:

"Le volume d'affaires de votre compagnie ayant beaucoup augmenté au cours de l'année, ses profits ont été beaucoup plus élevés, mais ceci fut en partie annulé par une augmentation de la dépréciation et de l'impôt sur les surplus de bénéfices.

"Sur le bilan détaillé, l'Actif disponible et réalisable accuse un surplus de \$424,211 tandis que le Passif exigible n'a augmenté que de \$267,096, ce qui donne une augmentation du fonds de roulement de \$157,115. Vous remarquerez aussi que la portion remboursable des surplus de bénéfices est clairement indiquée sur le bilan détaillé. Par suite des conditions extraordinaires qui prévalent actuellement, votre conseil d'administration a cru bon et de l'intérêt des actionnaires de créer une "Réserve pour Contingences" de \$40,000 en prévision d'ajustements possibles d'après-guerre, etc.

"Vous avez sans doute appris par la presse qu'au 1er novembre dernier, la distillation des boissons alcooliques était interdite et qu'à partir de cette date, toute nouvelle production devait être consacrée aux fins de guerre. Cependant, comme je vous le disais dans ma lettre de l'an dernier, vos administrateurs avaient prévu une telle éventualité et avaient fait en sorte d'accroître les inventaires autant que possible. C'est d'ailleurs ce qui explique en grande partie l'augmentation de l'emprunt bancaire, mais c'est aussi ce qui explique que votre compagnie soit en meilleure posture.

"L'alcool est un produit essentiel à la fabrication des explosifs, de certains composés chimiques, etc. et on a trouvé récemment que c'est aussi un ingrédient indispensable à la production du caoutchouc synthétique. Ceci crée une demande toujours croissante d'alcool de la part des Nations-Unies. Les actionnaires seront heureux d'apprendre que toute la capacité de production de leur distillerie a été consacrée à la manufacture de ce produit essentiel et que, de ce fait, la compagnie est en mesure de jouer un rôle important à l'effort de guerre commun.

"En plus de porter de fortes assurances ordinaires contre le feu, sur ses batisses, outillage, et inventaires, votre compagnie a fait inclure dans ses polices une clause comprenant les "risques de guerre et dommages causés avec intention malicieuse" et connue sous le nom de "Formule No 2". Elle a aussi pris l'assurance nécessaire du gouvernement contre les risques de guerre. J'ai donc raison de croire que votre compagnie est bien protégée.

"Vos batisses, machinerie et outillage ont été maintenus en bon état et le coût de leur entretien pour l'année a été déduit au compte des opérations comme par le passé.

"En ce qui concerne les prévisions pour l'année 1943, bien que le gouvernement fédéral ait limité les ventes de l'année courante à 70% de celles de l'année précédente, on s'attend cependant d'obtenir encore un chiffre d'affaires satisfaisant à moins qu'il ne survienne quelque chose d'imprévu.

"Quelques actionnaires n'ont pas encore échangé leurs anciennes actions Classe "A" et Classe "B" contre les actions Privilégiées et Communes actuelles et nous leur rappelons que ces actions doivent être échangées immédiatement afin que les actionnaires puissent recevoir les remboursements à même le capital qui leur sont dus ainsi que les dividendes déclarés et impayés auxquels ils ont droit et tout autre dividende qui pourra être déclaré à l'avenir.

"De plus, plusieurs actionnaires ont encore en leur possession des warrants représentant des fractions de nos actions Privilégiées et Communes. La date de cancellation de ces warrants avait été fixée au 31 décembre 1942 mais étant donné le grand nombre de ces warrants encore en suspens, vos directeurs ont décidé de remettre la date de cancellation au 31 décembre 1943. TOUS les actionnaires sont donc instamment priés d'examiner attentivement leurs certificats d'actions afin de vérifier si par hasard quelques-uns de ces warrants pour fractions d'actions n'y seraient pas attachés. Si vous êtes incapables d'obtenir par l'entremise de votre banquier ou de votre courtier assez de warrants additionnels pour former une action complète ou si vous éprouvez quelque difficulté à vendre les warrants que vous possédez actuellement, nous vous suggérons de bien vouloir vous adresser à la Compagnie, en mentionnant combien de warrants pour fractions d'actions vous désirez soit acheter, soit vendre, et nous nous efforcerons de vous mettre en rapport avec quelque courtier qui sera probablement capable de vous obliger.

"Je suis heureux de vous dire, en terminant, que votre Conseil d'administration apprécie beaucoup le travail accompli par les officiers et le personnel de la Compagnie au cours de l'année écoulée."

Berthierville

RECEPTION:—

A l'occasion du passage de Mlle Alexina Ducharme de Joliette, l'invitée de madame J.-R. Tessier, il y eut dimanche soir réception intime chez le Dr et madame Gérald Gervais. Parmi les invités, on remarquait M. l'abbé J.-R.-O. Ducharme, Mlle Ducharme, M. et Mme J.-R. Tessier, M. et Mme C. Ducharme, M. et Mme Lionel Daviault, M. et Mme J.-L. Teller.

DEUX DANS UN:—

M. J.-A. Champoux divisera sa résidence et en fera deux logements d'ici le premier mai prochain.

MAINTENANT EN VILLE:—

M. et Mme J.-A. Bouchard qui dirigeaient la ferme Thuot sont maintenant installés en ville; M. Bouchard travaille à Berthier Box & Lumber.

A SOREL LUNDI:—

Lundi le brise-glace était à Sorel et ouvrait le Richelieu. Sans incident, il serait à Montréal d'ici la fin de la semaine.

FERME:—

Lundi le magasin de la Commission des Liqueurs fermait ses portes: la raison, inventaire et fixation de nouveaux prix suivant le budget.

BAPTEME:—

Fredette. — Le 1er mars, à M. et Mme Henri Fredette (née Marie-Ange Moreau), un fils baptisé Joseph Narcisse André. Parrain et marraine, M. et Mme Narcisse Gervais.

MARIAGE:—

Mardi matin, M. l'abbé J.-R. Ducharme bénissait le mariage de M. Faustin Sanschagrin avec Mlle Hélène Morel. M. P.-D. Sanschagrin et Conrad Morel servaient de témoins à leurs enfants.

A la réception que donnaient M. et Mme Morel après la cérémonie religieuse, on y remarquait outre les nouveaux époux, M. P.-D. Sanschagrin, Mlles Gabrielle et Yolande Sanschagrin, M. et Mme Roland Doucet, M. Damien Morel, M. Nelson et Mlles Claire, Louise, Denise, Agathe et May Morel, frère et soeurs de la mariée, MM. Raymond et Len. Sanschagrin, M. et Mme J.-E. Hamelin, M. et Mme J.-E. St-Jean, M. et Mme J.-L. Sanschagrin de Trois-Rivières, M. Joseph Morel, M. et Mme Cuthbert Morel, M. Ernest Brunet, M. Jean-L. Morel, Mlles Vitaline et Simone Morel, Mlles Thérèse Cabana et Colette Marcoux, Mme E. Courtemanche, Mme Julien Morel, M. Lucien Morel, M. P.-E. Morel, Mlles Lucette Laforest, Gabrielle et Jeanne d'Arc Mousseau, Mlles Madeleine Roy

ter, soit vendre, et nous nous efforcerons de vous mettre en rapport avec quelque courtier qui sera probablement capable de vous obliger.

"Je suis heureux de vous dire, en terminant, que votre Conseil d'administration apprécie beaucoup le travail accompli par les officiers et le personnel de la Compagnie au cours de l'année écoulée."

Les Affaires Scolaires

RECETTES:—

Cotisation (année courante)	\$ 6,848.53
... .. arrérages	2,948.38
Intérêts	161.28
Rétribution	234.69
Octroi du Gouvernement Provincial	336.00
Loyer de la Salle St-François d'Assise	10.00
Argent en banque au 1er juillet 1943	222.29
	\$10,761.17

DEPENSES:—

Salaires des maitresses	\$ 3,240.00
Lavage et chauffage	929.31
Entretien de l'immeuble	251.10
Administration	313.95
Obligations et Intérêts	3,433.29
Argent en Banque	2,593.52
	\$10,761.17

La Croix-Rouge et l'une de ses oeuvres dans notre province

On se souvient qu'en juillet et en septembre, des cargos furent torpillés dans le Saint-Laurent. La division provinciale québécoise de la Croix-Rouge s'est aussitôt empressée d'expédier 700 sacs spéciaux pour naufragés, contenant des vêtements et tricots, des couvertures, divers articles de toilette et d'hôpital, etc., et ceci à des points aussi éloignés que Baie Comeau et Harrington Harbor, sur la rive nord, Rimouski, Matane, Cap-Chat, Mont-Louis et autres endroits sur la rive sud. Ces différents postes de secours ont reçu tout ce dont ils ont besoin pour la saison de navigation de 1943, de sorte que les volontaires de la Croix-Rouge, à ces endroits, sont prêts à faire face à toute éventualité.

Si de nouvelles attaques de submersibles se produisent dans l'estuaire du St-Laurent, la Société Canadienne de la Croix-Rouge sera donc en mesure de secourir tous les rescapés qui atteindront les côtes, où que ce soit.

Les postes de secours permanents établis par la Croix-Rouge sur les deux rives du St-Laurent, sont complètement équipés et peuvent immédiatement répondre aux divers besoins des naufragés qui n'ont rien d'autre que sur le dos que ce qu'ils portaient au moment du torpillage. Si certains de ces survivants sont blessés, la Croix-Rouge est encore là pour panser leurs blessures et leur donner tous les soins médicaux ou chirurgicaux requis.

Les bénévoles de la Croix-Rouge qui forment le personnel de ces postes secours dans la Gaspésie et sur la rive nord seront sur le qui-vive dès l'ouverture de la navigation. La Croix-Rouge du Québec a pris les dispositions voulues pour dépêcher n'importe où sur les deux côtes, des équipes de médecins et de gardes-malades, advenant un désastre maritime d'importance.

Les dépenses qu'exigent l'organisation et le maintien de ce service de secours aux survivants des torpillages sont payées à même le budget général de la Société Canadienne de la Croix-Rouge.

Afin de pouvoir rencontrer ce budget, la Croix-Rouge lance une campagne nationale de souscription et demandera aux Canadiens de lui donner, entre le 1er et le 16 mars prochain, la somme de \$10,000,000. L'objectif de la province de Québec, dans cette campagne, a été fixé à \$2,250,000.

PERTE D'UNE CORVETTE CANADIENNE

La corvette canadienne "Louisbourg" a été coulée par des bombardiers plongeurs et des avions lance-torpilles ennemis, pendant

et Jeannine Paquette, M. Ephrem Marcotte de Grondines, M. Paul Bédard de Montréal, MM. Léon Daviault, N. Giroux, Clovis Brouillette, Maurice Piette et Marcel Ducharme.

qu'elle escortait un convoi en Méditerranée. C'est la cinquième corvette canadienne perdue depuis le commencement de la guerre et le premier navire de guerre canadien coulé en Méditerranée. On déplore 38 pertes de vie réparties entre toutes les provinces du pays; 47 officiers et marins ont été rescapés.

Deux millions pour la Russie

Le Fonds canadien de l'Aide à la Russie, qui se proposait de recueillir un million de dollars afin d'acheter des approvisionnements pour la population civile russe, a dépassé deux millions. Les recettes totales provenant de toutes les sources s'élèvent à \$2,049,715.43.

Le Courrier de Berthierville

JOURNAL HEBDOMADAIRE
 W.-H. GAGNE & FILS, Editeurs-Prop.
 Camille DUCHARME,
 Rédacteur-Gérant
 55 RUE DE FRONTENAC,
 BERTHIERVILLE

ABONNEMENT:
 Ville et comté de
 Berthier-Maskinongé, un an .. \$0.50
 Pour le Canada, un an .. 1.00
 Pour les Etats-Unis .. 1.50
 Toute année commencée est due en entier.

Conformément à la tradition et dans l'intérêt d'une juste liberté il est entendu que les articles du Courrier sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.

Pour le tarif des annonces, impressions, etc., on voudra bien s'adresser à nos bureaux.

St-Cuthbert

VA ET VIENT:—

M. Régis Manègre, étudiant en Art dentaire à Montréal et Mlle Rose-Irène Roberge, chez M. et Mme Cuthbert Manègre en fin de semaine.

M. et Mme Jean-Georges Beaucage de Montréal chez M. et Mme Gaston Sylvestre.

M. et Mme Doria Chaput de Montréal, de passage chez M. et Mme Philippe Durand et M. Pierre Chaput en fin de semaine.

Mlle Jacqueline Marcoux de Montréal chez sa mère Mme Charles Marcoux.

M. et Mme Barthélemi Farley et M. Benoit Denis, officier dans l'armée sont venus rendre visite à leur mère Mme Armand Denis, gravement malade.

M. Jules Coutu de St-Cuthbert de passage à Montréal chez ses parents. Mme Armand Vadnais et son fils Jean-Claude à Montréal chez des parents.

M. Lucien Rondeau de Joliette en visite chez M. et Mme Avila Doucet en fin de semaine.

M. Bertrand Fafard, Mme Rosario Drainville, Mlle Rachel Fafard à

Montréal chez M. et Mme Philippe Morel.

M. et Mme Rolland Bourgeault de Montréal chez M. et Mme Edmour Bourgeault.

M. Paul Lavallée à Joliette chez sa soeur Mme Lucien Barrette.

M. Bertrand et Mlle Roberta Fafard nous sont revenus enchantés d'un voyage de huit jours à Warwick chez des parents.

M. Cuthbert Manègre à St-Gabriel la semaine dernière.

SEPULTURES:—

Samedi le 27 février, en l'église paroissiale avait lieu le service de Richard Doucet enfant bien-aimé de M. et Mme Edouard Doucet. Il laisse pour pleurer sa perte outre son père et sa mère, deux frères Clément et Macel, une soeur Claire. Richard aurait eu 19 ans la journée du veuve. Le service fut chanté par l'abbé A. Riopel, vicaire. Les porteurs étaient MM. J.-Paul Houle, Alcide Chaput, Epiphane Plante, Gilbert Fafard, Lionel Fafard, Rolland Denis. A la famille en deuil, nous offrons nos plus sincères sympathies.

* * *

Samedi dernier, à Cartierville, s'éteignait dans le Seigneur Mlle Aurore Daigle enfant de la paroisse. Elle sut se dévouer durant plusieurs années comme servante au presbytère, du temps de notre ancien curé M. Leblanc. Nos sympathies à la famille.

Résultat des concours de février à l'école No 5 — Georges-Eva Savignac et J.-d'Arc Manègre, inst.

- 7e année. — Arthur Barrette 83 p.c.
- 6e année. — M.-Jeanne Clément 85 p.c.
- 5e année. — Jean-Gilles Rousseau 85 p.c.
- 4e année. — Françoise Roberge 77 p.c.
- 3e année. — Julien Ladouceur 78 p.c.
- 2e année. — Jean-Claude Roberge 85 p.c.
- 1ère année. — Marcelle Rousseau 88 p.c.
- Cours préparatoire — Rachel Rousseau 80 p.c.

Lanoraie

UNE CHANSON A LA MODE:—

"J'ai du bonheur, plein le coeur" chantent nos gens. Et ils ont certes raison, car avec la baisse du pain ils vont pouvoir payer leur électricité et se payer de la graisse pour frotter les médailles à chien. N'est-ce pas monsieur le maire?



Pourquoi ne prends-tu pas du PARADOL?

PARADOL
 DU DR. CHASE
 Pour Maux de Tête et Autres Douleurs

FUNERAILLES DE MME H. BAILLARGEON A SAINT-GABRIEL

Le 23 février 1943 eurent lieu à St-Gabriel de Brandon, les funérailles de Mme Hormisdas Baillargeon, née Virginie Champagne, décédée à l'âge de 81 ans. Le convoi funèbre partit de sa résidence à 9.45 hres pour se rendre à l'église paroissiale où la levée du corps a été faite par M. le curé Nadeau.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, ses trois filles: Mme Alphonse Aubin (Viola) de St-Félix, Mme Omer Binette (Exillia) de St-Gabriel, Mme Albert Boucher (Ernestine) de St-Cléophas; ses fils: MM. Armand, de St-Paul l'Ermite, Edmond, Lionel et Joseph de Montréal; ses gendres: MM. Adrien Marion, Montréal, Joseph Therrien, St-Zénon, Alphonse Aubin, St-Félix, Albert Boucher, St-Cléophas, Omer Binette, St-Gabriel; ses belles-filles: Mmes Armand et Lionel Baillargeon; ses petits-enfants: MM. Arthur Therrien, St-Gabriel, Cléophas Therrien, St-Zénon, Mme Armand Champoux (Mathilda) de St-Zénon, Mlle Lucienne Therrien, Berthierville, Mme Henri Piché (Marguerite), Berthierville, Sr Louis-Adrien, de la Providence, M. Ange-Albert Plouffe (Denise) Montréal, Mme René Pelland (Lucile), Montréal, Mme Félix Longpré, Montréal, Mlles Jeannine, Monique, Lise Marion, Montréal, Mlles Lillane, Jeanne-Mance, Florence, Marthe, Pierrette Aubin, St-Félix; MM. Maurice, Marcel, Jean-Luc Aubin de St-Félix, Mlle Doris et MM. Réal et Claude Baillargeon de Montréal, Mlles Thérèse, Jacqueline, M. Réjean Binette, St-Gabriel de Brandon, MM. Robert et Louis Boucher, Mlles Lucie et Jacqueline Boucher, St-Cléophas, M. Roland et Mlle Gisèle Baillargeon, St-Paul l'Ermite.

Etaient aussi présents: M. et Mme Louis Boucher, St-Félix, M. et Mme Joseph Marion, M. et Mme André Henri, St-Gabriel, Famille Téléphore Champagne St-Barthélemi, Mme François Généreux, St-Félix, M. Jos. Fréchette, St-Didace, Mme D. Roberge, St-Gabriel, M. et Mme Prévost, Mme Vve Joseph Bastien, M. Anatole Bastien, M. le Dr Brissette, M. Roland Pelland, Mlle Gisèle Pelland, M. Forest et Mlles Forest, M. et Mme Antonio Garceau, Mme Israel Boucher, Mlle Claire Brissette, M. et Mme M. Brissette, tous de St-Gabriel, les élèves et religieuses et beaucoup d'autres.

La défunte était du Tiers-Ordre et Dame de Ste-Anne.

ECOLE ST-FRANCOIS D'ASSISE, BERTHIERVILLE

Notes du mois de février

- 7e année. — Omer Lebrun 92 1/4 p.c.; Jean Landry 92 1/4 p.c.
- 6e année. — Marcel Aubuchon 85 1/4 p.c.; Jean-Guy Beaudoin 84 1/4 p.c.
- 5e année. — Armand Dubé 87 1/2 p.c.; Robert Desrosiers 87 1/4 p.c.
- 4e année. — Rolland Grégoire 90 1/4 p.c.; Marcel Beaudoin 85 1/2 p.c.
- 3e année. — Robert Tellier 83 p.c.; Jean-Claude Paquette 78 1/4 p.c.
- 2e année. — Jean-Guy Morin et Léopold Massé T.B.
- 1ère année. — Jean-Paul Pilon et Robert Bernier T.B.

Lisez et faites lire votre journal

Nomenclature médicale

La majorité des termes que vous devez connaître ne sont ni savants ni techniques, ni difficiles à retenir. Il n'est pas besoin d'un dictionnaire médical pour les apprendre, votre seul manuel d'hygiène devrait vous les enseigner. Un dictionnaire médical n'est qu'une arme dangereuse dans les mains d'un incompetent. Le plus souvent les possesseurs de ces volumes ne feuilletent que les pages qui traitent de la sexualité. Les autres, le petit nombre qui le consultent, souvent en sont les esclaves. Ils n'ont pas la préparation voulue pour savoir prendre ce qui est bon ou mauvais et ils composent une classe de neurasthéniques qui ne peut vivre ni se tourner sans avoir une fiolle à prendre ou faire prendre aux autres. Non seulement ils se font tort mais en causent à leurs prochains en leur conseillant tel ou tel produit. Pendant qu'ils sucent tous ces médicaments annoncés et conseillés, le mal continue à faire son oeuvre et lorsqu'ils viennent consulter un médecin il est hélas trop tard pour obtenir une guérison. Seul un soulagement peut être accordé.

Dernièrement un médecin est demandé pour visiter un malade dans une maison privée. Au numéro donné le médecin sonne et une dame vient le recevoir. Avant d'entrer dans la chambre du malade, la dame fait passer notre docteur dans l'antichambre et lui tint à peu près ce langage: Vous savez docteur c'est la première fois que mon mari demande un médecin. Il y a au delà de trente ans qu'il se soigne tout seul. Il possède des livres qui traitent de la médecine et des dictionnaires médicaux qui lui permettent de tout connaître, mais imaginez-vous donc qu'en cherchant quelque chose aujourd'hui il a rencontré dans son livre une page non imprimée et c'est ce qui l'embête et l'oblige à se confier à vous.

Avant de recommander un médicament ou un tonique il faut toujours faire attention. Il y avait un jour un simple mortel qui vendait des produits pharmaceutiques. Il se présente dans une maison où il y avait une dame récemment accouchée. Après avoir vanté l'efficacité d'un tonique il se tourne vers la nouvelle mère et lui dit: Voilà ce qu'il vous faut, Madame, pour que votre prochain bébé soit en santé; il n'y a pas de tonique meilleur sur tout le marché". — Et la femme de reprendre: "Ça besoin d'être un tonique miraculeux parce que mon mari est en Angleterre".

Pourquoi cette manie de tout tourner les mots. C'est un tel qui souffre d'oppression artérielle au lieu de pression. C'est le gas à Ti-Jos qui s'est fait mettre les pantouffes au lieu des ventouses. Et ici je voudrais insister sur un fait. Lorsque le médecin applique des ventouses, 80% des personnes s'imaginent que s'est le mal qui est attiré et qui s'en va dans le verre. Plus la peau entre dans le globe plus le mal sort. Non! quand vous aurez compris le mécanisme vous comprendrez facilement

TERRE A VENDRE

40 arpents de qualité cultivable sans perte, 3 granges, bonne étable cimentée, aqueduc, électricité dans chaque bâtisse; maison confortable 7 pièces; planchers bois franc, eau chaude courante installée; bain, toilettes, éviers récemment installés. Bord rivière, magnifique vue, qual. privé. "Roulant excepté" \$4,500; \$1,900 comptant, balance très facile. Ferme Thuot. Informations: Joseph Pagé fils Désiré Pagé, Grande Côte, Berthierville. Aussi 3 bons chevaux à vendre.

ce qui se produit. Lorsque le médecin veut appliquer des ventouses que fait-il? Il prend un verre, verse de l'alcool et le fait brûler. En brûlant, l'oxygène de l'air qui a servi à aider à la combustion n'est pas remplacé parce que le verre est appliqué sur la peau et ne laisse plus passer d'air. Il se fait donc un vide dans le verre et c'est ce vide qui fait entrer la peau dans le globe.

UN INCENDIE DETRUIT LA LINIERIE DE LOUISEVILLE

La linierie de la coopérative des producteurs de lin du comté de Maskinongé située dans les limites de la paroisse de Saint-Antoine de la Rivière-du-Loup à une faible distance de la ville a été rasée de fond en comble par un violent incendie de bonne heure mardi avant-midi.

Le feu, apparemment causé par un moteur, débuta un peu après sept heures et en dépit des efforts du personnel de la linierie les flammes se propagèrent rapidement et en moins d'une heure et demie la bâtisse était complètement détruite.

Les efforts des pompiers volontaires ont été enrayés par le manque d'eau et on a réussi seulement à sauver les bureaux.

Les dommages sont d'environ \$18,000. Ils consistent dans la perte de la machinerie et une partie de la récolte de lin, mais ils sont en bonne partie couverts par les assurances.

DANS UNE JOURNEE DE VOTRE VIE

Si vous êtes adulte et si vous pesez environ 160 livres, en 24 heures:

- Votre coeur bat 103,680 fois.
- Votre sang fait 168,000,000 de milles.
- Vous respirez 23,040 fois.
- Vous inhalez 438 pieds cubes d'air.
- Vous mangez 3 1/4 livres d'aliments.
- Vous buvez 2.9 chopines de liquide.
- Vous perdez, en poids 7.8 livres de déchets.
- Vous suiez 1.43 chopine.
- Vous répandez, en chaleur 85.6 degrés F.
- Vous produisez, en énergie 450 pieds-tonnes.
- Vous tournez, dans votre sommeil 25-35 fois.
- Vous dites 4,800 mots.
- Vous remuez 750 muscles principaux.
- Vos ongles s'allongent de 0.00046 pouce.
- Vos cheveux s'allongent de .01714 pouce.
- Vous exercez 7,000,000 de territoires cérébraux.

—Liliput Magazine.

ce soir une ou deux

ROBOL pour la

CONSTIPATION

RESULTAT ...

DEMAIN MATIN

25¢ la boîte

Tél., No 115

Dr G.-H. Pagé

CHIRURGIEN - DENTISTE

49 de Frantenac, Berthierville

(Voisin du Manoir)

Avila ROULEAU

NOTAIRE

Greffier de la Cour de Circuit et de Magistrat

Bureau: Résidence:
 Palais de Justice 50 de Frontenac

Tél.: 119. Tél.: 5

POUR VOS TRAVAUX DE FOURRURES

— VOYEZ —

Mlle Marie-Rose Plante

(en face du cimetière)
 BERTHIERVILLE

Rodolphe Bédard

Bureau établi en 1908
 Expert-comptable licencé et agréé
 "Chartered Accountant"
 Consultations pratiques en matières
 Commerciales et Financières.
 465, Avenue VIGER, MONTREAL

LE CANADA EN GUERRE

Le Parlement et la guerre

Au cours du débat sur la déclaration ministérielle, la Chambre des Communes a repoussé deux sous-amendements se rattachant à l'effort de guerre du Canada. Le premier, présenté par M. M. J. Goldwell, chef de la C.C.F., se lisait comme suit: "Nous exprimons le regret que les conseillers de Votre Excellence n'aient pas pris les mesures nécessaires pour obtenir un effort de guerre total, en négligeant d'appliquer aux industries de guerre et aux institutions fondatrices les pouvoirs conférés par la loi de mobilisation des ressources nationales, tout comme ils ont servi à la mobilisation du capital humain pour des fins militaires."

Le second sous-amendement, présenté par M. P.-J.-A. Cardin, ancien ministre des Travaux publics, et rejeté par 195 voix contre 15, était ainsi conçu: "Cette Chambre est d'opinion qu'en raison de la pénurie reconnue de main-d'oeuvre agricole et de la rareté admise de la main-d'oeuvre pour les industries de guerre et autres activités industrielles de transport essentielles, les conseillers de Votre Excellence auraient dû pourvoir à la suspension de l'application (ou de la mise en vigueur) de la loi de mobilisation des ressources nationales quant à ce qui regarde la levée d'hommes pour le service militaire, en tout cas jusqu'à ce qu'une enquête par un comité de la Chambre ait précisé et déterminé de quelle manière le Canada peut maintenant contribuer le plus efficacement à la victoire sans détruire la vie économique, sociale et nationale du pays."

Cinq milliards pour la guerre

M. Hsley, ministre des finances, a informé la Chambre des Communes qu'il lui demandera d'approuver des dépenses de

guerre au montant de trois milliards 890 millions durant l'année financière 1943-44. Ceci est en plus du milliard stipulé en vertu du bill d'aide mutuelle aux Nations Unies. Les crédits de guerre du Canada pour 1943-44 dépasseront de plus d'un milliard de dollars les dépenses totales similaires de l'année financière actuelle qui expire le 31 mars.

Enregistrement des gardes-malades

M. Mitchell, ministre du travail, a annoncé l'enregistrement obligatoire de toutes les gardes-malades graduées du Canada. Il aura lieu les 17, 18 et 19 mars. Toutes les gardes-malades graduées, qu'elles pratiquent ou non, devront se faire enregistrer. On estime qu'il y a au Canada environ 45,000 gardes-malades civiles graduées.

Le prix des pommes de terre

La Commission des prix et du commerce en temps de guerre a fixé des prix maximums pour les pommes de terre au wagon. Dans l'Est du Canada (de Halifax à Fort William), en prenant Montréal pour base, ces prix seront par sac de 75 livres: jusqu'au 7 mars inclusivement, \$1.80; du 8 mars au 4 avril, \$1.85; du 5 avril au 2 mai, \$1.90; du 3 mai au 31 mai, \$1.95; le 1er juin et après, \$2.05.

Bière, vins et spiritueux

L'approvisionnement en bière, vins et spiritueux est maintenant dirigé par le Commissaire de l'Accise, de façon à assurer un écoulement à peu près uniforme d'un mois à l'autre. Conformément à la politique du gouvernement fédéral de réduire la consommation des liqueurs alcooliques, le premier ministre a annoncé, le 16 décembre, que pour les douze mois à partir du 1er

novembre 1942, la bière mise à la disposition des consommateurs canadiens serait réduite de 10% au-dessous de ce qui a été vendu pendant les douze mois précédents. Quant aux vins et aux spiritueux, ils seront réduits respectivement de 20 et de 30%. Les autorités provinciales, pour leur part, ont réduit les heures de vente et restreint les achats. L'Alberta impose une nouvelle restriction en limitant les achats de liqueurs fortes à 26 onces par mois.

Des rajustements équivalents fixent les prix au wagon pour l'Ontario à l'ouest de Fort William, les provinces des prairies et la Colombie-Britannique.

Les prix maximums de vente en gros en plus petites quantités restent tels que fixés le 15 décembre.

Le communisme est toujours banni

A la Chambre des Communes, M. Saint-Laurent, ministre de la justice, estime que le fait pour le gouvernement fédéral de lever l'interdiction qui pèse sur le communisme au Canada, serait interprété dans certains quartiers comme établissant la légalité d'une doctrine qui préconise le

renversement du gouvernement par la force. M. Saint-Laurent nie qu'il soit illogique de libérer des communistes des camps de détention et de continuer à bannir le communisme. Ceux qui ont été libérés se sont déclarés prêts à aider dans l'effort de guerre et se sont engagés à ne participer à aucune autre activité communiste. Le ministre de la justice a ajouté: "Je considère le parti communiste comme illégal, parce que ses buts sont contraires aux dispositions du code criminel. Si un Canadien s'en allait en Russie et incitait au renversement du gouvernement russe, il y serait certainement regardé comme un individu subversif."

L'AIDE A LA RUSSIE

Dans un article du *Messenger du Sacré-Coeur*, le R.P. Ledit, S. J., un spécialiste des questions russes, expose les nombreuses raisons qui font hésiter un bon nombre de catholiques à contribuer au fonds de secours pour la Russie, et termine ainsi: "En conclusion, ces catholiques, avant de se départir de leur argent, demandent qu'il y ait un peu plus d'équité dans la collecte et la distribution des secours,

Voici le soulagement rapide de La SINUSITE

Médicament à 3 fins qui aide à dégager les sinus congestionnés

Un des meilleurs moyens de soulager des tortures de la sinusite, c'est de dissiper la congestion des voies nasales, et de permettre aux sinus de se vider. Il suffit généralement de quelques gouttes de Vicks Va-tro-nol dans chaque narine pour obtenir ce soulagement réconfortant.

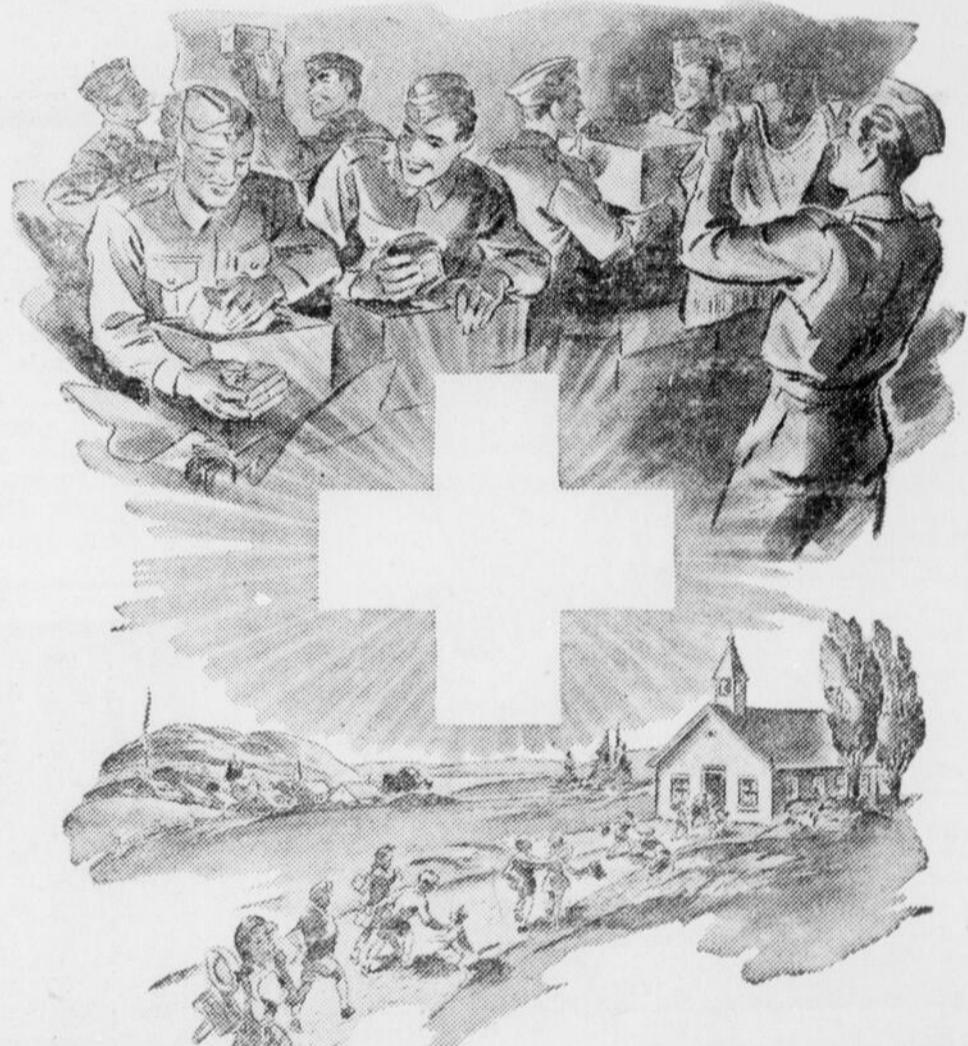
MÉDICAMENT À 3 FINS Si le Va-tro-nol a tant de succès, c'est parce qu'il fait ces trois choses importantes: (1) il réduit l'enflure de la muqueuse nasale; (2) il aide à dissiper la congestion, cause de la douleur, et, (3) il calme l'irritation. Beaucoup de victimes de la sinusite déclarent que rien ne leur a procuré un tel soulagement. Faites-en l'essai!



qu'ils puissent aider au moins les oeuvres du Saint-Père, que les Soviets autorisent des commissions de chez nous à entrer en Russie pour y distribuer l'aumône de chez nous, et que les prêtres catholiques ne soient pas exclus de ces commissions. Alors, ils n'hésiteront pas à confier leurs épargnes au Russian Relief Fund, et ils le feront sans aucune arrière-pensée."

FORTIFIER LA NATION

Voilà l'un des buts principaux de la Croix-Rouge



LA guerre actuelle a révélé à beaucoup de gens cette vérité pourtant évidente: un peuple débile ne peut être énergique. La Croix-Rouge canadienne le sait. Aussi, malgré l'indifférence d'un trop grand nombre, a-t-elle créé dans notre province de belles oeuvres d'hygiène sociale ou individuelle: cliniques volantes médico-dentaires dans l'Abitibi et le Témiscamingue (abandonnées cette année, faute de médecins et de gardes-malades); cliniques aux îles de la Madeleine et en Gaspésie; cours gratuits de soins à domicile; visites aux ménagères pour promouvoir

l'économie domestique; service de l'alimentation; enrôlement de gardes-malades pour les cas d'urgence; postes routiers de premiers soins, etc. Notre propre intérêt nous commande de secondar par tous les moyens la Croix-Rouge, société qui vise à la régénération physique de notre peuple. Si nous savons collaborer avec elle, profiter de son expérience, nous justifierons cette devise tant proclamée mais si peu pratiquée: *Mens sana in corpore sano*. Pour être ferme, la volonté doit s'appuyer sur un physique solide.

Il faut \$10,000,000 immédiatement!

Présidents conjoints: MM. A. C. MILLEN et FERRIER LAFERRIERE

LA CROIX-ROUGE CANADIENNE

DONNEZ — L'humanité souffre aujourd'hui plus que jamais



Les articles confectionnés dans les 185 sections de la Croix-Rouge de notre province sont inspectés, classés et empaquetés à la Maison de la Croix-Rouge, à Montréal.

PETITS COURRIERS D'EUROPE

FRANCE

La "campagne de la peur" fait long feu

Londres. — L'Axe, qui cherche à secouer en Europe le squelette du "bolchévisme" afin de racoler des soldats et des ouvriers, ne rencontre pas le succès qu'il escomptait avec cette campagne par la terreur. Les victimes du Reich savent très bien qu'aucun esclavage ne saurait être pire que celui qu'elles subissent dans le moment, et que de toute façon, cette peur du bolchévisme n'est qu'un mythe. La radio de Vichy déclarait avec indignation, la semaine dernière: "Certains Français manifestent une joie indécente. Ils se dissimulent la bouche derrière leur main, pour pouvoir rire des communiqués allemands. Ils désirent que les Russes soient victorieux..."

POLOGNE

Quatre-vingt-dix religieuses au camp de concentration

Cité du Vatican. — Les ecclésiastiques polonais dans la cité du Vatican, ont appris que 90 religieuses de la Congrégation de la Sainte Famille de Nazareth ont été envoyées ensemble au camp de concentration de Bajanow, en Pologne. C'est ainsi qu'un grand couvent a été vidé d'un seul coup.

GRANDE-BRETAGNE

232 églises catholiques détruites ou endommagées

Londres. — Rien ne saurait mieux prouver la cruauté des a-

viateurs allemands, lesquels négligent les objectifs militaires pour s'acharner sur des cibles qui n'ont rien à voir avec la guerre, que le dénombrement des églises détruites en Grande-Bretagne. A venir jusqu'à l'automne dernier, 74 temples catholiques avaient été complètement anéantis, et 158 autres avaient été endommagés.

ITALIE

On demande d'oublier les "défauts" des chefs fascistes.

Genève, Suisse. — Un appel peu banal a été lancé par le journal italien "Corriere Mercantile": il supplie les Italiens "qui nourrissent une aversion profonde contre le fascisme" de supporter quand même Benito Mussolini. "Tout pour l'effort de guerre, ajoute le journal: on doit oublier les défauts et l'orgueil des chefs individuels, et ne plus penser qu'à la nécessité de sauver l'Italie." C'est la première fois qu'un journal italien fait un aveu aussi formidable de l'impopularité du fascisme.

ALLEMAGNE

Les "traîtres" allemands sont actifs

Stockholm, Suède. — Un certain nombre de policiers, faisant partie d'un nouvel organisme créé récemment en Allemagne, et qui se nomme la "Landwacht", ont déjà été tués ou blessés par des "traîtres" allemands, d'après le journal "Svenska Dagbladet". Cette landwacht a pour mission d'arrêter les citoyens du Reich mécontents de leur sort.



A votre service: L.-A. De Grandpré, 83 rue de Frontenac, Berthierville.

Les dits "traîtres" étaient tout simplement de ces derniers.

VATICAN

Le Pape a confiance en les Nations Unies

Cité du Vatican. — La rumeur qui voulait que les trésors artistiques du Musée du Vatican eussent été déménagés, par crainte des bombardements, est sans aucun fondement. Tout est resté en place, car on est certain que le Vatican ne sera pas bombardé. La bibliothèque vaticane, qui possède des manuscrits et des innombrables sans prix, est accessible tous les jours aux lettrés.

HONGRIE

Les pertes des Hongrois sont lourdes

Ankara, Turquie. — La radio de Budapest rapporte que 15.550 soldats hongrois ont été blessés en Russie. Le nombre des morts n'a pas été révélé, mais le mécontentement est général en Hongrie, car on dit que toutes ces victimes ont été sacrifiées en vain.

AFRIQUE CENTRALE

Des tchécoslovaques se rendent en Afrique centrale

Londres. — Un groupe important de Tchécoslovaques a quitté Londres pour se rendre en Afrique centrale, afin d'aider l'administration du général de Gaulle à

développer les industries de guerre. Il s'agit d'ouvriers spécialisés dans la métallurgie et la construction. D'autres groupes de travailleurs, ne pouvant pas être appelés sous les drapeaux de leur armée, pour raisons de santé ou autres, doivent quitter d'un moment à l'autre l'Angleterre, afin d'aller aider les Français combattants.

RUSSIE

Moscou. — Le type d'officiers allemands que l'on capture est bien inférieur à celui du début de la guerre. Ces hommes sont moins instruits; un certain nombre n'ont même aucun certificat scolaire. D'autre part, on rapporte que l'équipage d'un sous-marin nazi, cantonné en Norvège, a été emprisonné pour avoir refusé de prendre la mer. Voilà deux observations absolument semblables à celles que l'on faisait en 1918, à la veille de la débâcle allemande.

LA JEUNE FILLE MODERNE

L'Ecole Sociale Populaire vient de publier, en un élégant feuillet de six pages, la remarquable allocution que S.S. Pie XII prononçait récemment sur "la jeune fille moderne", vrai chef d'oeuvre d'élégance, de finesse, de profonde psychologie, de haute direction morale. Le prix minime de ce feuillet — 2 sous l'exemplaire, \$1.00 le cent, \$8.00 le mil-

le — le met à la portée de tous. Nous le recommandons particulièrement aux couvents et aux groupements de jeunesse féminine.

C'est le vingt-et-unième tract ou brochure contenant les écrits ou les discours de Pie XII que publie l'Ecole Sociale Populaire. On peut se procurer la série complète au prix de \$2.00 franco (la liste en est envoyée sur demande). Le mois de mars, qui ramène la fête du Souverain Pontife, devrait augmenter en nous la dévotion au Pape, la fidélité à suivre ses directives. Un des meilleurs moyens est de lire ses écrits et ses discours.

SOCIALISME CHRETIEN

Il faudrait bien mettre au rancart une fois pour toutes, cette expression "socialisme chrétien" qui détonne dans la bouche d'un catholique, même s'il l'emploie avec la meilleure intention. Les paroles de Pie XI dans Quadragesimo Anno, sont explicites: "Que si le socialisme, comme toutes les erreurs, contient une part de vérité (ce que d'ailleurs les Souverains Pontifes n'ont jamais nié, il n'en reste pas moins qu'il repose sur une théorie de la société qui lui est propre et qui est inconciliable avec le christianisme authentique. Socialisme religieux, socialisme chrétien, sont des contradictions: personne ne peut-être en même temps bon catholique et vrai socialiste."

En nous abstenant tous d'un appel inutile par jour...



Les communications de guerre doivent passer en premier lieu...

ce qui signifie qu'il nous faut réduire au minimum l'usage non essentiel du téléphone. Il est impossible d'accroître les facilités actuelles. Votre collaboration est nécessaire si les communications de guerre doivent être promptement acheminées. Rappelez-vous que l'usage abusif du téléphone peut entraver l'activité de guerre — et que toute seconde que vous épargnez compte.



Quelques combattants originaires de la Province de Québec, en face d'un hôpital de la Croix-Rouge canadienne, en Angleterre. La Croix-Rouge envoie des fournitures aux centres et aux hôpitaux militaires.

VARIA...

ÇA VA...

M. Hsley va pouvoir commencer, — cela ne tardera pas, — de dépenser les quelque \$658 millions versés à son budget de guerre additionnel pour 1942-1943. Le Sénat canadien, appelé d'urgence à Ottawa où il ne devait se réunir que le 2 mars prochain, a ratifié hier soir le vote donné par les Communes à ce sujet, quelques heures plus tôt. Un quotidien fait remarquer que le prochain budget de M. Hsley, — il sera approximativement de \$5 milliards pour 1943-1944, y compris le nouveau milliard à fournir en denrées, en armes, etc., à l'Angleterre et à ses alliés, l'an prochain, — équivaudra à ce que les États-Unis dépensent annuellement, avec une population de 130 millions vers les 1930 et jusqu'à la guerre de 1939; à trois fois plus que ce que le Canada dépensa pendant la guerre de 1914-18; à plus que tout ce que le Canada dépensa pour toutes fins, de l'aube de la Confédération, en 1867, jusqu'à la fin de la dernière grande guerre; à plus que l'ensemble de nos revenus nationaux n'importe quelle année d'avant-guerre 1939; et enfin que cette somme de \$5 milliards pour dépenses d'une seule année de guerre, cette fois-ci, dépasse la valeur totale de toutes les fermes du Canada, que c'est même 10 fois plus que leurs revenus nets en une seule année.

UN DES NOTRES PARLE...

M. Emmanuel d'Anjou, député de Rimouski, a été l'un des principaux orateurs de la soirée. Il a parlé en français. Il a défini sa position. Il s'est prononcé, une fois de plus, contre la conscription: "Je prends la parole pour établir bien clairement ma position en cette Chambre, a-t-il dit.

"Le 26 mars 1940, les électeurs du comté de Rimouski me faisaient l'honneur de me confier le mandat de les représenter au Parlement. Je dois dire, en toute sincérité, que ma réélection est due, en grande partie, au fait que je suis un anti-conscriptionniste de toujours. Je l'étais en 1917 et 1940: je le suis plus que jamais en 1943. Mes principes, mes idées et mes attitudes sur l'épineuse question

de la conscription n'ont pas changé. Je demeure adversaire irréductible du service militaire obligatoire pour outre-mer; et il n'y a pas de puissance au monde qui puisse me forcer à modifier mes idées là-dessus.

"Au cours de la campagne électorale de 1940, j'ai fait la lutte comme candidat officiel du gouvernement King-Lapointe et contre la conscription pour service outre-mer. J'ai accepté la candidature officielle parce que j'avais une entière confiance dans les chefs du gouvernement qui nous donnaient l'assurance que jamais le service militaire obligatoire pour outre-mer ne serait imposé au Canada par une administration dont ils auraient la direction, et cela aussi longtemps qu'ils présideraient aux destinées du pays. Ayant toutes les raisons au monde de croire en la sincérité, en la franchise des chefs du parti libéral, je pris l'engagement solennel de voter en cette Chambre contre tout gouvernement qui voudrait imposer la conscription. Et j'ajoutai de plus que je n'hésiterais pas un seul instant à voter contre mon parti si celui-ci prenait l'initiative d'imposer le service militaire obligatoire pour en dehors du territoire canadien. Cet engagement, je l'ai pris devant tous mes électeurs et, Dieu merci, je l'ai respecté. Et j'entends bien rester sur mes positions.

"Mais les chefs du parti libéral, oubliant les promesses formelles qu'ils avaient faites à l'électeur de tout le pays, changèrent leur fusil d'épaule et firent voter par la majorité des députés de cette Chambre la monstrueuse loi de conscription pour outre-mer.

Le gouvernement soumit d'abord à l'approbation du parlement un bill pour l'autoriser à tenir un plébiscite sur la question de savoir s'il devait être relevé de ses engagements anti-conscriptionnistes contractés en 1940. Réalisant que l'adoption de cette mesure nous conduirait fatalement à la conscription, je la combattis de toute mon énergie. Le bill fut adopté à une très grande majorité et le gouvernement s'en prévalut pour ordonner la tenue d'un plébiscite qui eut lieu le 27 avril dernier. A la suite d'une propagande savamment préparée, tant à la radio que dans les journaux, le gouvernement remporta une ma-



rité de "oui" dans huit provinces, mais la province de Québec vota "non" par une immense majorité. Et je suis fier de dire que mon comté vota "non" dans la proportion de 94%. Au delà de 700,000 "non" furent enregistrés dans le reste du pays.

Le gouvernement cependant est resté sourd à cet avertissement. Cette avalanche de "non" ne l'a pas impressionné. Aussi quinze jours après la tenue du plébiscite, il demandait à la Chambre d'amender l'article 3 de la loi de mobilisation de 1940. Après un long et violent débat, l'odieuse conscription pour service en dehors du territoire canada fut adoptée par la majorité des membres de cette Chambre. J'enregistrai mon vote contre la mesure. Ce que M. Adélar Godbout, premier ministre de la province de Québec, qualifiait de "crime national" était un fait accompli et le crime était consommé.

"Quant à moi, j'ai conscience d'avoir fait mon devoir, dit M. d'Anjou, et pour être conséquent, je me réserve le droit de différer d'opinion et de voter contre le gouvernement chaque fois que celui-ci présentera des mesures ou des lois qui viendront en conflit avec les principes pour lesquels j'ai été élu. Voilà mon attitude vis-à-vis des dirigeants de la présente administration."

COMPARAISON.

Tandis que la conscription pour outre-mer est définitivement dans la loi canadienne et qu'il ne s'en manque que d'un arrêté ministériel pour que le ministère King puisse envoyer nos conscrits outre-mer, — il en a déjà mis en service dans l'armée active, à Terre-Neuve et dans la région de l'Alaska, par suite d'arrêtés ministériels dont il a été question aux Communes ces jours derniers, et qui ont trait au service obligatoire hors du Canada, mais dans les limites de l'Amérique du Nord, — il est question de service obligatoire extérieur en Australie. Le gouvernement Curtin propose, — cela n'est pas encore voté, — que le ministère reçoive le pouvoir d'envoyer les conscrits australiens hors du territoire de leur pays, dans une zone donnée du sud du Pacifique, au sud de l'équateur, entre les 110e et 159e méridiens; cela exclurait tout service dans les îles de la Sonde, en Nouvelle-Zélande, à Bornéo et aux Philippines, de même qu'à Sumatra et en Birmanie. Il faudrait une proclamation spéciale du gouvernement même pour envoyer les Australiens dans la zone considérée comme ouverte à l'utilisation de troupes australiennes. Chez nous, un arrêté ministériel pourrait autoriser l'envoi de nos conscrits n'importe où dans l'univers. Donc, notre loi de service obligatoire est autrement plus étendue que celle dont il n'est encore question en Australie, — elle n'est pas déjà votée.

En Afrique du Sud, il n'y a aucune conscription pour service où que ce soit. Le gouvernement Smuts a autorisé l'envoi de volontaires seulement, hors des limites territoriales de l'Afrique et cela tout récemment. Le

Raymond Sanschagrín

REPARATION DE RADIO

INSPECTION DES LAMPES "GRATUITE"

TOUJOURS A VOTRE DISPOSITION

Adressez-vous à

Raymond Sanschagrín

RADIOTECHNICIEN DIPLOME

18 rue d'Iberville

Berthierville

général Smuts a réitéré sa détermination de ne pas imposer de conscription aux populations de son ressort. Seuls des volontaires pourront aller se battre hors d'Afrique. Jusqu'ici les volontaires sud-africains n'ont été combattre que du côté de l'Éthiopie, de l'Égypte, de la Libye et de l'île de Madagascar, tous pays d'Afrique.

Au fil de ma plume

(A mon cousin, perdu dans une cure, au loin dans les montagnes...)

L'air reste encore froid et pourtant, des exercices de caresses se préparent en cachette. Déjà, la griffe du froid se desserre. Lassitude, sans doute. Le vent qui souffle s'attendrit. Encore un peu, et il sera moins méchant, moins brutal. L'hiver et ses misères reculent.

Voilà que le soleil devient coquet, un peu plus poseur, chaque jour. Il descend plus lentement, dans un sourire qui s'agrandit; sa lumière devient espiegle, moqueuse, plus humaine, partant plus chaude. Dans l'air, il y a de l'émotion, de grands concertos se préparent, les oiseaux se gargarisent en vue de leur prochaine tournée de concert, les plus sérieux de leur groupe se surprennent à dessiner des plans d'habitations, les chefs élaborent un ordre nouveau... La lumière du jour est plus vive, plus nette, plus colorée. Le printemps répète. La magie fera le reste.

Dieu, qu'on se réconcilie vite avec la Vie: Il suffit d'un rayon de soleil de plus, d'un peu plus aussi de clarté, de douceur, de coins de ciels moins lointains, moins irréels pour que le coeur parte en campagne, bondisse encore vers l'espérance, vers la joie. Et tout ça nous arrive à la fois. Tout ça: l'éternel, mystérieux, insaisissable printemps. Nos mains vont tenir encore une coupe neuve, toute prête à être remplie...

Comme nous les savourons ces prémices du printemps, ces avant-scènes de soirs somptueux qui font fermer vite le dernier volume paru: Hiver, froidures, giboulées, exaspé-

rants dégels, mais tout ça n'existe plus, quand le printemps veut bien nous sourire un peu.

Jours de récompenses, de clémence, d'espoir, de désirs amortis, de cramponnement à la vie que l'on veut longue... longue, pour vivre encore, revivre ces jours de miracle.

Goûtons-la, cette joie immense, gratuite et sans prix, simple et étonnante, vieille et pourtant nouvelle chaque fois, qui ramollit nos artères et nous refait un autre sang. Joie toute de conquêtes, d'apaisement, d'acceptation, joie unique, forte, certaine qui établit entre l'âme et le corps un équilibre merveilleux de paix, de clarté, d'amour, de certitude...

Paul N. Vanasse, avocat.

LES EPINGLES A LINGE SONT UTILES

Vous les trouverez très pratiques pour tenir les pages d'un livre quand vous suivez des instructions pour le tricot, des recettes de cuisine, de la musique, etc. Elle vous laissent les mains libres.

Dans le jardin, employez-les pour étiqueter certaines plantes, les dates des semences, etc.; et quand un sac de graines a été ouvert et qu'il en reste dedans, repliez le bord du sac et pincez-le avec l'épingle.

Ayez-en une dans votre sac à main avec votre nom dessus, et quand vous vous trouvez parmi d'autres femmes et que vous devez enlever vos couvre-chaussures, fixez-les ensemble avec votre épingle à linge et vous les retrouverez facilement.

EN Y SONGEANT BIEN...

Certaines vertus font songer à la Tour de Pise qui toujours penche et jamais ne tombe.

La vie se passe à reconnaître qu'on a été heureux sans s'en douter et à se croire malheureux sans l'être.

Le découragement vient, comme l'ambition, de l'impatience du succès.



Construisez et réparez avec la véritable planche Gyproc, à bords biseautés: la plus pratique — la plus belle — la plus économique — la meilleure; nous défions qui que ce soit de démontrer le contraire.

Echantillon et pamphlets descriptifs sur demande.

Peintures — tapisserie — moulures etc.

Toujours au bon endroit:

La Ferronnerie de Berthier

Téléphone 17, BERTHIERVILLE, P. Q.

GYPROC

SOYEZ FORTS

SI VOUS SOUFFREZ DE FAIBLESSE, COURBATURES, NERVOUSITÉ, ÉPUISEMENT, FATIGUE HABITUELLE, MANQUE D'APPÉTIT,

PRENEZ LES **PILULES MORO**

1566 ST-DENIS, MONTRÉAL

— Nouvelles de nos Paroisses —

Louiseville

FEU M. ERNEST BELAND:—

Dernièrement, au milieu d'une nombreuse assistance, ont eu lieu les funérailles de Ernest Beland époux de Aldéa Milot, décédé à l'âge de 73 ans.

Les porteurs étaient: MM. Ernest Frigon, Ferdinand, Henri, Joseph, René et Ferdinand Beland. Les quêteurs étaient: MM. René Fleury et Alphonse Pelletier.

Survivent au défunt, outre son épouse, ses fils: J.-Henri, Omer, Gérard, Paul, Viateur; ses filles: Rev. Soeur Claire-Germaine, des Soeurs de la Providence, Germaine, Mme René Fleury de St-Justin et Mme Alphonse Pelletier de St-Léon; ses frères: Isidore, Xavier et Donat Beland, ses soeurs: Mme Joseph Giguère et Mme Donat Livernoche; ses belles-filles: Mmes J.-Henri et Gérard Beland, ses autres parents: Mmes Isidore, Xavier et Donat Beland, Mme Vve Joseph Beland, Marie-Anne, Cécile, Jules, Joseph et Ferdinand Beland, Raymond et Laure Beland, Lionel Giguère, Donat Livernoche, M. Ange Pelletier, Léopold et Laurette Milot, Mme I. Lamy, Rémi Désaulniers, Charles Milot, Eugénie et Maurice Beland et autres.

Nos sympathies à la famille en deuil.

SOIREE:—

Le 24 dernier, un bon nombre d'Enfants de Marie assistaient à leur soirée de cartes gratuite. De nombreux prix furent distribués aux heureuses gagnantes et un succulent goûter y fut servi.

RETRAITE PAROISSIALE:—

Dimanche dernier, les RR. PP. Marcellin et Héon présidaient à l'ouverture de la retraite des dames et des demoiselles, la semaine prochaine est réservée aux hommes et aux jeunes gens.

NAISSANCES:—

Joseph Jules Robert, fils de M. et Mme Martial Lesage (Jeannette Savoie). Parrain et marraine: Robert Juneau et Antoinette Savoie.

* * *

Joseph Claude Louis Gilles, fils de M. et Mme Philippe Pagé (Rolande Deschênes). Parrain et marraine: M. et Mme Origène Deschênes de Maskinongé.

* * *

Marie Marguerite Paulette Micheline, fille de M. et Mme Raymond Paul (Jeanne d'Arc Lamontagne). Parrain et marraine: Paul Baril et Marguerite Lamontagne.

LINIERIE DETRUIE

PAR LE FEU:—

Mardi dernier, au moment de mettre les machineries en fonction, quelques étincelles s'échappèrent du démarreur et communiquèrent le feu à toute la manufacture qui fut entièrement détruite en quelques instants.

M. Joseph Hébert à St-Alexis des Monts et St-Paulin en voyage d'affaire, en fin de semaine.

M. Jos.-Arthur Hébert de Louiseville, à St-Charles de Mandeville en fin de semaine.

Résultat des concours de février à

l'école no 1, dirigée par Mlle Jeanne d'Arc Lebeau, inst.

3e année, sur 2000 points: — Pierre Gravel 1825, Clairette Vanasse 1791; Gilberte Grenier 1571; Claire Lafrenière 1507; Jeanne Gravel 1481; Marcel Doyon 1430; Bernard Vanasse 1093; René Lebeau (absent) 110.

2e année. — Sur 2000 points. — Thérèse Doyon 1993; Dominique Lafrenière 1827; Germaine Grenier 1649; Joseph Grenier 1328; Armand Lafrenière (absent) 1055; Gérard Grenier 993.

1ère année. — Sur 1500 points. — Pauline Gravel 1281; René Livernoche 1254; René Doyon 1208; Jean-Marc Lafrenière 1121; Lise Gravel 1027; Madeleine Grenier 863.

St-Barthélemi

FERMETURE A BONNE HEURE:—

A l'unanimité, les marchands ont conclu l'entente suivante:

1o—CONSIDERANT la demande pressante de la Commission des Prix et du Commerce en temps de Guerre, faites aux marchands du Canada d'écourter les heures d'ouverture de leurs magasins;

2o—CONSIDERANT qu'il est très important d'assurer une juste répartition des marchandises entre clients;

3o—CONSIDERANT que la plupart des magasins des localités environnantes sont fermés quatre soirs par semaine, excepté dans la dernière quinzaine de décembre;

4o—CONSIDERANT que les conditions du commerce s'aggravent de jour en jour;

5o—CONSIDERANT qu'il faut pratiquer l'économie et faire prendre un repos bien mérité au personnel;

Pour toutes ces considérations, nous soussignés, marchands de St-Barthélemi, faisons entente, comme mesure préliminaire, de fermer nos magasins les MARDI et JEUDI de chaque semaine, à SIX (6) heures du soir, à partir du 16 mars prochain. Et nous avons signé:

Hormisdas St-Yves
Jos. Mercure
Philippe Lavallée
Henri Sarrasin
Eugène Farley
Lionel Bérard
F.-J. Sylvestre
Chs-Omer Morand
Gilles Sylvestre
Mlle Lydia Clément
Mlle Jeannette Morand
Mme Olivier Barrette.

Il est à souhaiter que la clientèle de St-Barthélemi et des environs coopère de bon coeur avec les marchands pour traverser l'époque difficile créée par la guerre. Et l'on peut s'attendre au pire; qu'on leur aide donc!

TRANSACTIONS:—

M. Philias Ayotte, de St-Justin, a acheté de M. Philippe Lavallée, la maison autrefois occupée par M. Siméon Plante.

* * *

M. l'agronome Raoul Dumaine a fait l'acquisition de l'ancien restaurant et de la maison privée de M. Wilfrid Brûlé. Plusieurs améliorations seront faites au printemps, nous dit-on.

DE CI, DE ÇÀ....

La retraite fermée du 3 au 6 mars.

pour hommes et jeunes gens, à la Maison Querbes de Joliette, a été prêchée par le révérend Père Caron, provincial des Pères du Sacré-Coeur.

* * *

Mlle Rita Deslauriers, de St-Paul, Minn., Etats-Unis, en visite depuis quelque temps chez ses grands-parents, M. et Mme Zénon Ayotte.

* * *

Mlle Madeleine Béland et Mlle Carmelle Guinard, du club de Ski Chacoura de Louiseville, ont été reçues, dimanche dernier, par M. Pierre Brissette et M. Jacques Mercure.

* * *

Au couvent: résultat des examens de février: Premières, 10e année: Thérèse Toupin; 9e année: Hélène St-Yves; 8e année: Simone Massé; 7e année: Jeanne d'Arc Lessard; 6e année: Jeannine Béclair; 5e année: Ursule Allard; 4e année: Aimée Sylvestre; 3e année: Murielle Rousseau; 2e année: Lise Bérard; 1ère année: Réjeanne Allard.

* * *

Transportée d'urgence, à l'hôpital Général de Verdun: Mlle Marie-Jeanne Sylvestre, fille de M. et Mme Gilles Sylvestre.

* * *

M. David Charpentier doit déménager ce printemps dans la maison de M. Louis Allard, en face de chez Mme Irénée Hénault. Le logis qu'il laisse, appartenant à M. Barth. Michaud, sera probablement occupé par M. Emile Michaud, ce dernier étant chargé du circuit Trois-Rivières-St-Barthélemi pour les autobus Carrier Frères pour la prochaine saison.

IL Y A DIX ANS

L'ECHO ECRIVAIT:—

(1933) DECES DE M. CHARLES L'HEUREUX

St-Barthélemi vient de voir disparaître une de nos plus belles figures dans la personne de M. Charles L'Heureux. Une foule nombreuse est venue témoigner, à ses funérailles, qu'elle perdait un fervent chrétien, un citoyen dévoué et un camarade affable.

Depuis trente-neuf ans qu'il était dans notre localité, M. L'Heureux n'a cessé d'être pour tous un vivant exemple du bon catholique. Pour lui, les dimanches étaient sacrés et la Chorale le comptait parmi ses membres les plus assidus. Son gousset était toujours ouvert à la misère et plusieurs pauvres ont reçu de sa main discrète de substantielles oboles. Et si, dit-on, le célibat laïque porte parfois à être égoïste, il fut le plus bel exemple de largesse de coeur et de désintéressement.

Citoyen modèle et dévoué, il fut. On le trouvait prêt à appuyer tous les bons mouvements, toutes les bonnes causes. La ligne droite était son vrai chemin, la justice, son unique guide. Successivement tailleur, marchand, banquier, secrétaire de plusieurs associations, il faisait bien ce qu'il avait à faire.

Un bon camarade, il fut aussi. Jovial, comme un bon québécois qu'il était, taquin quelquefois; on ne lui connaissait pas d'ennemis. Rendre service pour lui était une seconde nature. Trop confiant parfois en la solvabilité de certains solliciteurs, il fit des prêts hasardeux, dont la perte contribua, pour une part, à accélérer la maladie intestinale qui l'emporta.

Depuis bien des années, son atelier était le rendez-vous d'un nombreux cercle d'amis, dont l'aimable compagnie relevait le moral, très abattu dans les derniers temps, de notre regretté concitoyen.

Après une vingtaine de jours au lit, il décéda à l'âge de 65 ans, en la demeure de M. Urgel Comtois. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Arsène Grégoire et la levée du corps fut faite par M. le chanoine M. Clermont.

Portaient la dépouille mortelle: MM. Alfred Lafontaine, Damien Mercure, Amabe Lafontaine, Oscar Morel, Alfred Lincourt, et Hormisdas Lafontaine. Collecte: Notaire Avila Rouleau et M. Arthur Farley.

(Remarque: A part le décès de M. L'Heureux, cinq de nos citoyens en vue, mentionnés dans cette chronique, sont disparus)

Maskinongé

MARIAGE:—

M. Maurice Paquin fils de M. et Mme J.-O. Paquin, et Mlle Rose Saucier, fille de M. Ephrem Saucier décédé et de Mme Saucier ont uni leur destinée samedi matin le 27 février.

Le Rév. Père Vital Lemyre o.f.m. du Collège Séraphique des Trois-Rivières et cousin de la mariée a béni leur mariage en l'église paroissiale.

Les frais du chant ont été faits par le notaire J.-E. Langlois et le Professeur Adolphe Lachance qui ont exécutés les chants suivants: Veni Creator, Le Noel du Mariage, Ave Maria, Panis Angelicus et Laudate. Mlle M.-Rose De Carufel donna l'accompagnement.

M. Jules Paquin servait de témoin à son frère et M. Joseph Béland accompagnait sa nièce. L'assistance comprenait les parents et les amis des deux mariés qui se retrouvèrent à une réception intime donnée après la cérémonie religieuse chez la mère de la mariée Mme Ephrem Saucier.

M. et Mme Paquin partirent pour un voyage à Montréal.

Nos meilleurs voeux de bonheur les accompagnent.

VA ET VIENT:—

Mlle Antoinette Lessard est de retour d'un voyage à Montréal en fin de semaine.

Mme Elzéar Lambert est allée aux Trois-Rivières la semaine dernière par affaires.

M. et Mme Joseph Lemyre, Mme Gaspard Lemyre des Trois-Rivières sont venus à Maskinongé à l'occasion du mariage Saucier-Paquin.

M. Gaston DeSerres de Valleyfield, chez son père M. Lorenzo DeSerres en fin de semaine.

Mlles Claire Paquin, Gabrielle et Thérèse Rainville sont de retour d'un voyage à Montréal chez des parents.

Mlle Lilliane Carle nous est revenue très enchantée de son voyage, après avoir passé huit jours chez des parents à Ste-Angèle et Ste-Ursule.

Mme Jos. Rinfret de passage à Montréal à l'occasion de la profession religieuse de sa fille Lucie Lambert, en religion Soeur M. Imelda du St-Sacrement. Assistèrent à la cérémonie outre sa mère, son frère Réal Lambert de Montréal, son grand-père M. Téléphore Lambert de Louiseville, ses tantes: Sr M. François des Anges, des SS. NN. de Jésus et de Marie, Mme J.-D. Morin de Montréal, Mme Edouard Lachance de St-Jean, Mlle Solange Gravel G.M.E., de Montréal, sa cousine Mlle Fernande Morin également de Montréal. Nos félicitations et nos voeux de persévérance.

M. Florent Lebeau à St-Barthé-

mi en visite chez MM. Joseph Lemire et Wilfrid Lebeau ces jours derniers.

SEPULTURE:—

M. et Mme Lucien Déry ont eu la douleur de perdre un de leurs fils nommé Florent, âgé de 3 ans et demi. La cérémonie des Anges a eu lieu à 3 hres p.m. le 25 février.

Ste-Ursule

CONTRE LE COMMUNISTE. CONTRE LE TRAVAIL DE NUIT DES FEMMES ET JEUNES FILLES

A sa dernière session tenue le 1er mars courant (1943), le conseil municipal a passé les deux résolutions suivantes, savoir:

ATTENDU que la famille est la base de notre structure sociale;

ATTENDU que 59 Evêques du Canada, dans une lettre collective, en mai dernier, ont exprimé leur polgnante inquiétude au sujet "des mesures destinées à attirer les femmes, et les mères surtout, hors du foyer, pour les appliquer au travail de l'usine ou à d'autres occupations peu santes à leur sexe".

SUR PROPOSITION du conseiller Arthur Lessard, secondé par le conseiller Joseph Bergeron et accepté à l'unanimité, il est Résolu, par le conseil municipal de la paroisse de Ste-Ursule, dans le comté de Maskinongé, de demander au Gouvernement une législation qui impose:

1o — La prohibition du travail de nuit aux femmes et aux jeunes filles;

2o — L'interdiction du travail à l'usine pour les femmes mariées ayant des enfants de moins de seize ans;

3o — La journée de travail de huit heures et la semaine de quarante heures.

Et que copie dûment signée de cette résolution soit envoyée au premier ministre du Canada, au Premier Ministre de la Province de Québec, au Ministère Provincial du Travail et au moins à trois journaux, et que l'on donne toute la publicité souhaitable à cette résolution.

* * *

ATTENDU que le parti communiste au Canada exerce actuellement de fortes pressions auprès des autorités fédérales pour faire lever, pendant la présente session, l'interdit contre le parti communiste;

SUR PROPOSITION du conseiller Henry Bellemare, secondé par le conseiller Arthur Lacoursière il est unanimement résolu: que le conseil municipal de Ste-Ursule, dans le comté de Maskinongé demande respectueusement au Ministre de la Justice:

1o — De maintenir l'interdit qui frappe le parti communiste;

2o — De prendre des mesures efficaces pour empêcher toute propagation de communiste au Canada;

Et d'envoyer copie de la présente résolution au Premier Ministre du Canada, au Premier Ministre de la Province de Québec, au Ministre de la Justice et, au moins, à trois journaux, et que l'on donne toute la publicité souhaitable à cette résolution.

* * *

M. le député J.-E. Ferron, de Berthier-Maskinongé, s'adressant à tous les secrétaires-trésoriers de son comté, demande à ces derniers, avec l'aide de MM. les conseillers de lui fournir une liste véridique de tous

(suite en page 12)

— La Page d'Agriculture —

La Coopérative Fédérée de Québec

fournit les commentaires suivants sur les marchés

BEURRE:—

Les cotes sont fermes au niveau du plafond établi par la Commission des Prix et du Commerce en temps de Guerre.

Lundi matin, le 1er mars 1943, le beurre no. 1 pasteurisé était coté, au gros, de 35 1/2¢ à 35 3/4¢ la livre.

FROMAGE:—

La demande se maintient active et les prix sont fermes.

VOLAILLES VIVANTES:— (Poules)

Les arrivages sont un peu plus abondants. La distribution est régulière et les prix sont stables.

(Poulets)

Les arrivages sont toujours modérés. La demande est active et les prix sont fermes.

(Dindes vivantes)

Les jeunes dindes sont en bonne demande et les prix sont fermes.

VOLAILLES ABATTUES:— (Poules et Poulets)

Les arrivages sont régulièrement absorbés et les prix sont fermes.

(Dindes abattues)

Les arrivages sont limités; la demande est bonne et les prix sont stables.

(Oies abattues)

Les arrivages sont presque nuls et les prix stables.

OEUFs:—

(Montréal et Québec)

Les arrivages dépassent les besoins domestiques. Marché instable à la suite de la décision de l'Office des produits spéciaux d'accepter, au cours des mois de mars et d'avril, les oeufs destinés à l'exportation, à 2¢ la douzaine de moins que les prix établis pour les livraisons du mois de février.

VEAUX ABATTUS:—

(Montréal et Québec)

Légers arrivages. Bonne demande et prix fermes.

PORCS LIVRES ABATTUS:—

(Montréal et Québec)

Marché assez stable aux prix actuels.

Animaux vivants

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi 1er mars, 1943 par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

PORCS:—

Prix de base des carcasses de porcs classées B1 ou B3 pesant 135 à 185 livres: 17.25c. Porcs de même classe payés sur le poids vif: 13.25c. Truies: 12.75c - 13c. Abattues: 16.25c - 17c. Verrats châtrés: 10c - 11c. Abattus: 13c - 14c.

RABAIS:—

B2 (130 à 134 lbs) 50c.
C1 et C2 (130 à 175 lbs) \$1.00.

C3 (175 à 185 lbs) \$2.00.
D1 et D2 (130 à 175 lbs) \$1.50
D3 (175 à 185 lbs) \$2.00.

Porcs pesant moins de 130 lbs abattus: \$2.50 ou plus.

Lourds (186 à 205 lbs) par tête: 3.00.

Extra lourds (206 à 220 lbs) \$2.50 le 100 livres.

Extra lourds (220 et plus) \$3.00 le 100 livres.

VEAUX DE LAIT:—

Choix 15.50—16.00

Bon 14.50—15.00

Moyen 13.00—14.00

Commun 11.00—12.50

D'herbe 9.00—10.00

BOUVILLONS:—

Choix 12.00—12.50

Bon 11.50—12.00

Moyen 10.50—11.00

Commun 8.50—9.75

AGNEAUX DU PRINTEMPS:—

Lots mélangés 15.00

Très Communs 13.00

MOUTONS:—

Bon 9.00—9.50

Commun 6.00—8.00

TAURES:—

Choix (type à boucherie) 11.50—11.75

Bonne 10.50—11.25

Moyenne 9.50—10.25

Commune 8.50—9.00

VACHES:—

Choix (type à boucherie) 10.00—10.25

Bonne 9.25—9.75

Moyenne 8.50—9.00

Commune 7.50—8.00

Très Com. 6.00—7.00

TAUREAUX:—

Choix (type à boucherie) 10.50—11.00

Bon 9.75—10.25

Moyen 9.00—9.75

Commun 8.25—8.75

POULES VIVANTES TOUTES RACES, SAUF "LEGHORN"

A—5 lbs et plus 30 1/2¢

B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 29

C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 28

COQS VIVANTS 17

LAPINS VIVANTS:—

5 lbs et plus 17¢

JEUNES DINDES VIVANTES:—

A 31¢

B 30

C 28

POULETS ABATTUS:— (Engraisés au lait)

Spécial — 6 lbs et plus 34 1/2¢

A—6 lbs et plus 33 1/2

A—5 lbs jusqu'à 6 lbs 32 1/2

B—6 lbs et plus 30 1/2

B—5 lbs jusqu'à 6 lbs 29 1/2

B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 28 1/2

POULETS ABATTUS:— (Sélectionnés)

Spécial — 6 lbs et plus 32 1/2¢

A—6 lbs et plus 31 1/2

A—5 lbs jusqu'à 6 lbs 30 1/2

B—6 lbs et plus 29 1/2

B—5 lbs jusqu'à 6 lbs 28 1/2

B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 27 1/2

C—6 lbs et plus 26 1/2

C—5 lbs jusqu'à 6 lbs 25 1/2

C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 24 1/2

C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 23 1/2

POULES ABATTUES:—

A—5 lbs et plus 27 1/2¢

A—4 lbs jusqu'à 5 lbs 26 1/2

A—3 lbs jusqu'à 4 lbs 25 1/2

B—5 lbs et plus 24 1/2

B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 23 1/2

B—3 lbs jusqu'à 4 lbs 22 1/2

C—5 lbs et plus 21 1/2

C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 20 1/2

C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 19 1/2

JEUNES DINDES ABATTUES:—

A 36 1/4¢

B 34 1/4

C 31 1/4

OIES ABATTUES:—

A 24 1/4¢

B 22 1/4

C 17 1/4

N.B. — Les oiseaux de pesanture moindre et de mauvaise qualité qui

n'entrent dans aucune des catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

OEUFs:—

A—(Gros) 34 1/2¢

A—(Moyen) 31

B 29

A—(Poulette) 28

C 26

VEAUX ABATTUS:— (Engraisés au lait)

Bons 20¢

Moyens 19

Communs 17

N.B. — Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 8% aux expéditeurs individuels et de 5% aux Coopératives affiliées.

PRIX DE REMISE POUR BEURRE ET FROMAGE

Montréal et Succursale de Québec.

BEURRE FRAIS:—

Semaine finissant le 22 février 1943, Inclusive.

No. 1 pasteurisé 35¢
No. 2 pasteurisé 34
No. 3 pasteurisé 33

FROMAGE BLANC ET COLORE:—
Semaine finissant le 23 février 1943, Inclusive.

BLANC ET COLORE:—
No. 1 20 1/4¢
No. 2 19 1/4
No. 3 19 1/4

F.A.B. Montréal.
N.B. — Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

M. SAINT-LAURENT ET LE COMMUNISME

Le ministre de la Justice a reçu du Comité des Oeuvres catholiques le message suivant: "Le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal tient à vous féliciter de l'attitude que vous avez prise en Chambre contre le Parti communiste. C'est celle d'un homme d'Etat chrétien, d'un Canadien soucieux avant tout des intérêts de son pays. Nous comptons que vous continuerez dans cette voie et que vous enrayerez les menées subversives, de plus en plus actives, des chefs du Parti."



THE Shawinigan WATER & POWER CO.

Le Carême

—Encore le fameux carême!
 —Oui, et cela ne paraît pas trop vous plaire!
 —Sans doute; ce n'est pas si commode non plus. Vous nous demandez de faire maigre deux jours par semaine, même de jeûner, si on le peut, puis, si l'on veut mieux faire, d'assister aux offices. Avouez que tout cela est gênant.
 —Assurément puisqu'il s'agit de faire pénitence. Quand vous voulez punir vos enfants, leur donnez-vous du gâteau?
 —Et pourquoi voulez-vous que nous fassions pénitence? Ne sommes-nous pas de braves gens?
 —Mais ce n'est pas moi qui vous oblige à faire pénitence; c'est Notre-Seigneur lui-même, dans son Evangile: "Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous." Je ne vois pas qu'il ait fait exception pour personne.
 —Ce n'est cependant pas Jésus-Christ qui a établi le carême!
 —Non, c'est une loi de l'Eglise:
 Quatre-Temps, Vigiles, jeûneras
 Et le Carême entièrement.

Jésus a pourtant passé quarante jours sans manger: cela vaut bien quelques-uns de nos carêmes, n'est-ce pas? Et c'est justement en souvenir de ce jeûne de quarante jours que l'Eglise a institué le carême.

—Il a toujours été aussi peu commode qu'aujourd'hui?
 —Il était plus sévère pour nos ancêtres, et ils l'observaient mieux: presque tous jeûnaient et tous se privaient de viande pendant le carême. L'Eglise a adouci sa loi, la proportionnant à nos santés et à notre courage, mais elle ne l'a pas abolie et elle l'impose à tout catholique.
 Pourtant, si on est malade?
 —Si on est malade ou faible, on est, par le fait, dispensé du jeûne, et même de l'abstinence s'il le faut, c'est évident.
 —Et si le travail est très pénible?
 —Dans ce cas il est facile de se faire dispenser; et le travail accepté et offert à Dieu est aussi une excellente pénitence.
 —Mais quand on est pauvre, il faut bien manger ce que l'on a? ce que l'on a?
 —D'accord. Nous ne voulons pas vous faire mourir de faim, croyez-le bien. Mais la pauvreté, comme le travail ou la maladie, est encore une bonne pénitence, et si on l'accepte sans murmurer, elle méritera une place de choix dans le ciel.
 —Vous êtes indulgent pour ceux qui souffrent ou qui peinent; merci.

—Je suis juste tout simplement. Il faut que tous fassent pénitence. Dieu le veut. Votre vie est une pénitence par elle-même. Acceptez-la chrétiennement, c'est déjà beaucoup. Vous ferez ensuite votre carême comme vous le pourrez.

Mais l'Eglise est sage; si riches ou pauvres, nous ne pouvons vraiment pas observer la loi, elle nous demande de faire pénitence autrement, soit par des prières ou d'autres bonnes oeuvres qui nous coûtent. Elle ne veut pas compromettre nos santés, et nous rendre incapables d'accomplir nos devoirs d'état, mais il faut que tous fassent pénitence d'une façon ou d'une autre.

—Et pourquoi donc cette loi de Dieu et de l'Eglise, nous obligeant à la pénitence?

Eh! Parce que nous sommes de pauvres pécheurs, et quand on a mal fait, ou qu'on a simplement négligé son devoir, il est juste, il est beau de s'imposer une punition. Partout on punit les coupables; il est plus noble de se punir soi-même librement.

—Je comprends cela, on n'est pas parfait, c'est vrai. On a beau dire qu'on n'a pas tué, ni volé, on ne voudrait pas partir pour l'autre monde sans régler ses comptes. Vous dites donc qu'il faut faire son carême?

—Oui, et j'espère que tout le monde s'y est mis; tous vont faire quelques sacrifices et nous pourrions tous chanter un joyeux alléluia quand viendra le jour de Pâques.

Donc pendant le carême, ne plaisantons pas avec les commandements de l'Eglise. Si nous avons besoin de quelques dispenses, n'attendons pas, pour les demander, que le carême soit passé. Dès le commencement de la sainte quarantaine, réglons cette grave affaire avec notre confesseur, et prenons garde aux illusions de la mollesse et de la lâcheté.

A BERTHIERVILLE VENDREDI ET SAMEDI

à l'Etude du notaire J.-A. Boivin

Eme. Lacroix
 AVOCAT

SOURIRE

Sourire, c'est une habitude à prendre...
 Ne vous récriez pas, ne dites pas: Comment les lèvres peuvent-elles sourire, quand au-dedans de nous tout sanglote et tout pleure?
 Le sourire est souvent le fils des larmes. C'est pour cacher des pleurs, pour jeter un voile sur les intimes douleurs, qu'il a été créé.
 L'âme, ce n'est pas l'étalage vulgaire, où le boutiquier fait montre de sa marchandise. L'âme c'est la retraite inviolable et sacrée où l'on est à l'abri des indifférents et des envieux; c'est le sanctuaire dont l'entrée est défendue au profane, c'est la cité inexpugnable qui ne se rend jamais et dont la meilleure arme est encore le sourire.
 Si la vie vous maltraite, pourquoi imposer votre mélancolie à ceux qui vous entourent? C'est parce que la vie est dure, c'est parce qu'elle est triste qu'il faut y mettre ce rayon lumineux qui est le sourire.
 Il faut sourire, sourire quand même. Pour que les chers yeux de ceux qui vont partir en gardent la vision.
 Le sourire! la mort elle-même le fige à jamais, dans un geste suprême, sur les lèvres décolorées de ceux qui ne sont plus.
 Songez, un sourire c'est petite et si grande chose. Petite à vous-même, il ne coûte qu'un effort. Si grande parce qu'il console, encourage et pardonne; parce que partout où on le promène, il porte avec lui, sa récompense.
 Sourire, c'est une habitude à prendre.

LA BÊTE

Jeanne songeait, sur l'herbe assise, grave et rose;
 Je m'approchai: "Dis-moi si tu veux quelque chose, Jeanne?" — car j'obéis à ces charmants amours,
 Je les guette, et je cherche à comprendre toujours
 Tout ce qui peut passer par ces divines têtes. —
 Jeanne m'a répondu: "Je voudrais voir des bêtes."
 Alors je lui montrai dans l'herbe une fourmi.
 "Vois!" Mais Jeanne ne fut contente qu'à demi.
 "Non, les bêtes, c'est gros," me dit-elle.

Leur rêve,

C'est le grand. L'océan les attire à sa grève,
 Les berçant de son chant rauque et les captivant
 Par l'ombre, et par la fuite effrayante du vent;
 Ils aiment l'épouvante, il leur faut le prodige.
 "Je n'ai pas d'éléphants sous la main," répondis-je.
 "Veux-tu quelque autre chose, ô Jeanne, on te le doit
 Parle." Alors Jeanne au ciel leva son petit doigt.
 "Ça", dit-elle. C'était l'heure où le soir commence.
 Je vis à l'horizon surgir la lune immense.

V. HUGO.

Premier dîner-causerie, Chambre de Commerce des Jeunes de Louiseville

Dimanche après-midi, en l'Hôtel Windsor de Louiseville, la chambre de commerce des jeunes de Louiseville, tenait son premier dîner-causerie. A cette occasion étaient présents M. Gérard Boudrias, président de la Fédération des Chambres de Commerce du Québec, M. Pierre-A. Larocque, président régional de la Mauricie. Les autres invités d'honneur étaient M. le chanoine Donat Baril, de Louiseville, M. Alexandre Béland, président de la Chambre de Commerce senior de Louiseville, et

les membres du conseil de ville de la cité de Louiseville. Le président local, M. Gaston Fleury présidait l'assemblée.

M. Fleury présenta M. Boudrias qui se dit très heureux d'être au premier dîner-causerie de notre Chambre et souligna les moyens pour atteindre le but que toute jeune chambre de commerce vise. Il termina en disant qu'il avait la ferme conviction que notre organisation serait un succès parce qu'il a confiance aux jeunes. Il souligna aussi que dans le Québec, on comptait plus de la moitié de tout l'effectif de toutes les Chambres de Commerce de tout le Canada et que dans notre province on y trouve la meilleure organisation. Il prôna aussi la collaboration avec les aînés qui est déjà à notre programme.

Le second orateur à se faire entendre fut M. le Chanoine Baril, curé de Louiseville. Celui-ci avança que l'homme n'étant pas fait pour

QUATRE GÉNÉRATIONS
 de femmes heureuses
 ont su faire disparaître facilement la FAIBLESSE
 Pâleur, Faiblesse, Nervosité, Irrégularité, Manque d'Appétit, Troubles féminins, symptômes ou conséquences de l'ANEMIE.



TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES PILULES ROUGES
 POUR LES FEMMES PÂLES ET FAIBLES
 Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566, rue St. Denis, Montreal

vivre seul il doit s'organiser pour vivre en société et c'est précisément ce que le jeune commerce fait — il s'organise et c'est là la manifestation d'un vrai sens social. Vous réunissez dans votre Chambre de Commerce des individus de tous les cadres de la société, de l'industrie, du commerce et c'est en mettant vos ressources en commun, c'est en étudiant avec toute l'attention voulue les questions qui surgissent que vous ferez un succès de votre organisation.

L'orateur suivant fut M. Alexandre Béland, président de la chambre de commerce senior de Louiseville. Il assura aux jeunes le plus entier appui de sa Chambre et en retour invita les jeunes à se joindre à la Chambre senior déjà existante afin que tous travaillent dans la plus étroite collaboration à l'embellissement et l'agrandissement de leur ville, de leur région.

Vint ensuite M. Pierre Larocque, président régional de la Mauricie pour les jeunes Chambres de Commerce. En plus de faire remarquer le travail gigantesque que les jeunes de Louiseville ont accompli depuis un mois, M. Larocque énuméra tous les moyens à ne pas prendre pour laisser se désagréger un mouvement si valeureux. Il invita la Chambre de Commerce des Jeunes de Louiseville à puiser des informations dans l'expérience des chambres fonctionnant déjà.

Les autres orateurs à se faire entendre furent M. Réal Desrosiers, directeur, M. Albert Houde, secrétaire-trésorier, qui donna des chiffres intéressants sur le recrutement jusqu'à date, MM. Maurice Caron, directeur; M. G.-A. Giguère, directeur, Marcel Grandchamps, G. E. Latourrelle, le notaire Chevalier, greffier de la ville de Louiseville.

PAINKILLER
 EN USAGE DEPUIS PRES DE 100 ANS
 Le meilleur remède de famille
 SERVEZ-VOUS EN POUR CRAMPES & REFROIDISSEMENTS FAITES-EN USAGE POUR ENTORSES, CONTUSIONS, ETC

AGENTS DEMANDES

"Almeriez-vous augmenter vos revenus durant vos heures de loisir? Vous le pouvez en vendant les produits JITO tels que: articles toilette, savons, médecines, produits culinaires, y compris THE, CAPE, renommés pour leur qualité supérieure AUCUN RISQUE. Trente jours d'essai. Pour détails, catalogue GRATIS écrivez: CIE JITO, B.P. 10, Station "T" Montréal.

Brûlez LE CHARBON D&H
 "LE CHARBON DUR FAVORI DU CANADA"
 COMMANDEZ CHEZ VOTRE MARCHAND
F.-C. LAMARCHE
 108 rue De Montcalm,
 BERTHIERVILLE
 Tél. No. 64

“La santé des dents”

Comment il faut se brosser les dents

Une mauvaise manière de se brosser les dents, non seulement ne les nettoie pas, mais risque d'endommager les gencives et les dents.

On ne doit jamais se brosser les dents obliquement; de cette façon on peut décoller les gencives et mettre à jour les racines des dents.

Voici comment il faut faire: brossez séparément les dents du haut et les dents du bas. Ouvrez un peu la bouche et appuyez la brosse sur la gencive, au-dessus des molaires de gauche. Brossez en descendant jusqu'à la surface des dents, et répétez les mouvements une dizaine de fois, afin de bien nettoyer les molaires du haut. Brossez de la même façon les canines et les prémolaires. Brossez les dents d'en avant en imprimant à la brosse un léger mouvement de rotation, jusqu'au bord des dents; répétez ces mouvements une dizaine de fois. Faites de même pour les dents de droite.

Il faut aussi brosser la surface interne des dents: appuyez la brosse sur la palais et brossez en ramenant la brosse jusqu'au bord des dents. Pour les dents de devant, brossez horizontalement.

Les dents du bas seront brossées de la même façon, excepté que les mouvements devront être de bas en haut au lieu de haut en bas.

Rincez-vous la bouche avec de l'eau chaude qui décollera les particules d'aliments et purifie-

ra l'haleine. Des brossages réguliers font beaucoup pour garder les dents propres. Mais malgré tous ces soins, il peut se former des dépôts de tartre où les soies de la brosse ne peuvent les enlever. C'est pourquoi il est important de faire nettoyer les dents par un dentiste, deux fois par année.

LA COMMISSION D'HYGIENE DENTAIRE DU COLLEGE DES CHIRURGIENS-DENTISTES DE LA PROVINCE DE QUEBEC, 3632, avenue du Parc, Montréal, sera heureuse de répondre à toutes les questions qui lui seront posées relatives à cet article.

Une colonisation de luxe

Dans son livre intitulée “Le Canada, puissance internationale”, André Siegfried appelle la colonisation de la Rivière-la-Paix une colonisation de luxe. L'exode des nôtres vers les Etats-Unis a été un grand malheur. Mais qui trouvera à redire contre l'affluence des Canadiens-Français dans la vallée de la Rivière-la-Paix? Les descendants des pionniers n'ont pas dû perdre tout esprit de conquête. Cette saignée bienfaisante qui décongestionnera nos vieilles paroisses apportera à nos frères éloignés un réconfort qu'ils sont en droit d'attendre. Songeons aussi que les Canadiens-Français sont chez-eux partout en dehors du Québec. Pour renseignements complets on s'adresse à l'abbé Camille St-Pierre, presbytère St-Frédéric, Drummondville, ou au Nouveau Palais de Justice, Montréal, le premier et le troisième mardi du mois.

POUR EVITER LES RIDES PRECOCES

Ce n'est pas d'une vaine coquetterie et ce sujet tient autant de l'hygiène morale que des soins physiques: le premier et principal obstacle à l'apparition de ces rides, que tant de frivoles redoutent et dont elles provoquent les sillons tourmentés par leurs inquiétudes mêmes — c'est la sérénité du cœur. Ce calme intérieur joint à la pondération de l'esprit, fait la jeunesse prolongée, écarte les stigmates du temps, conserve vos traits dans leur fraîcheur et crée du bonheur autour de vous, car il suppose une humeur égale et enjouée. Voici donc une “recette de beauté” peu banale puisqu'elle intéresse à la fois votre teint et la joie de la maison.

Rien ne fait autant de mal à l'épiderme si fin, si délicat, si sensible du visage que les brusques variations de température... et de caractère ou d'émotions. Evitez ces alternances désastreuses: en hiver, tenez-vous éloignée des foyers de chaleur: radiateur, cheminée, etc. Dans la vie quotidienne, appliquez-vous à être toujours aimable, gracieuse, paisible; dans les épreuves douloureuses, faites appel à toute votre énergie pour les supporter avec dignité, sans manifestations exagérées, pour dominer le désespoir, les révoltes qui ne changent rien à l'irréparable; pour considérer avec sang-froid ce qui peut s'arranger et y travailler avec une volonté calme.

Dans vos plaisirs, soyez très modérée: évitez les bruyants éclats de rire, comme vous tarissez vite vos larmes.

Mais il est des rides précoces qui sont une punition de mauvaises habitudes: sourire perpétuel, froncement de sourcils, plissement de paupières, des lèvres. Ces jeux de physionomie qui n'ont d'intérêt, au point de vue de l'expression, que lorsqu'ils sont très fugaces, tendent, par une répétition machinale et souvent maladroite, à se figer en rides et donnent au visage une sorte d'immobilité; une impression dominante se trouve seule stéréotypée sur la face.

Il faut se garder aussi des expressions habituelles déplaisantes; on agit sur les rides de la tristesse en portant son esprit sur des sujets gais; pour effacer les rides de l'inquiétude, on cherche la sérénité de l'âme. Bon exercice moral, au surplus; pour éviter des rides, on devient maître de soi, dit un docteur.

Je préfère et vous aussi, des raisons plus élevées.

Eviter les rides ne doit pas être le motif de notre perfectionnement moral mais un simple résultat que je vous signale. Je ne vous dirai jamais: soyez bonne pour être belle; mais: “Si vous êtes bonne, les traits adoucis de votre visage y gagneront, vous plairez davantage”.

Les yeux sont des fenêtres de l'âme, a-t-il dit avec juste raison; les traits du visage gardent l'empreinte des passions, des émotions. Dominez celles-là, maîtrisez celles-ci, et les empreintes seront d'autant plus légères, voire nulles.

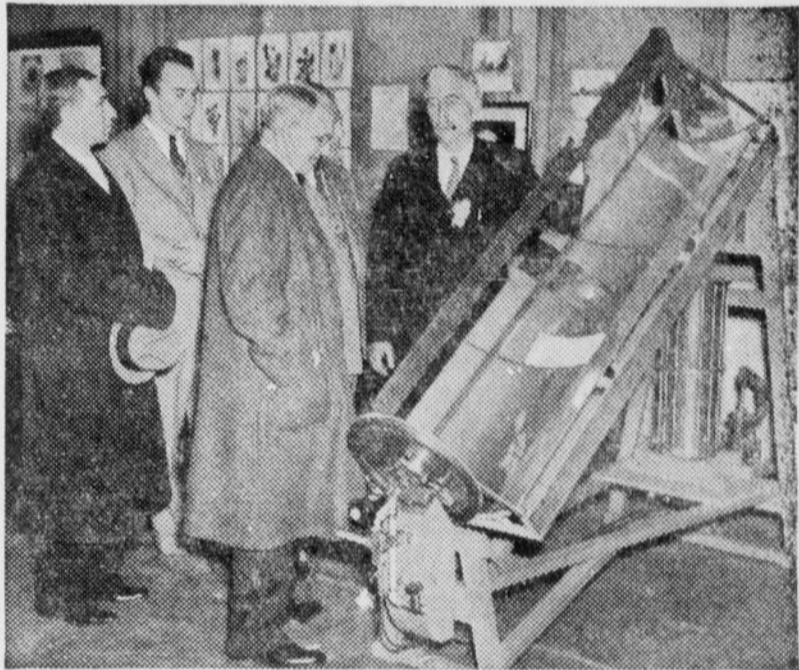
Une autre cause des rides est dans la façon dont se font les ablutions: se laver trop souvent à grande eau et surtout à l'eau froide; irriter l'épiderme par des applications fréquentes d'eau de Cologne, d'alcool, de vinaigre, usage néfaste, surtout aux blondes dont il rend le teint terreux, d'un luisant désagréable; employer du savon qui fait émulsion

avec la couche grasseuse, ce qu'il faut éviter: cette couche grasseuse ne doit pas être enlevée aussi complètement que cela se fait avec du savon; la peau, se trouvant dépourvue de cette couche protectrice, souffre, tant par les variations de température que par toutes les particules minimes, ces infiniment petits molécules organiques et inorganiques dont l'air des grands centres est vicié et qui, en se déposant sur la peau, lui nuisent et la déparent. Remplacez donc le savon par un tampon d'ouate hydrophile trempé dans un corps gras inerte, par

exemple, la vaseline, dont vous frottez l'épiderme jusqu'à entière disparition de toute poussière. Vous vous étonnerez du nombre de fois qu'il vous faudra répéter ce manège: quelquefois, le cinquième tampon est encore noir après la friction!

Ces frictions doivent se faire de haut en bas, pour tonifier les chairs, et chaque soir; terminez par un tampon sec afin de bien enlever la substance grasseuse. Vous serez ainsi certaine d'avoir débarrassé votre visage de toutes les impuretés et poussières du jour.

L'ÉNERGIE SOLAIRE POUR TOUS



Le Dr Charles Abbott, de l'Institut Smithsonian, fait ici la démonstration d'une machine mue par l'énergie solaire, en présence de membres de l'Association Américaine pour l'avancement des sciences. Cette machine, le cinquième moteur mu par l'énergie solaire construit par le célèbre professeur, est pourvue de perfectionnements que ne possédaient pas les modèles précédents. Grâce à ces améliorations on peut prédire que le jour est proche où les immenses ressources de l'énergie solaire seront enfin captées par l'homme. (Photo Acme).

SERVICE SÉLECTIF



NATIONAL

MOBILISATION DES CELIBATAIRES

UNE proclamation récente, publiée par Son Excellence le Gouverneur général en conseil, stipule que certains célibataires doivent s'inscrire immédiatement pour l'appel militaire en vertu des Règlements sur le Service sélectif national (mobilisation).

Les célibataires qui doivent s'inscrire actuellement sont ceux qui sont nés de 1902 à 1923

inclusivement, et qui n'ont pas subi précédemment un examen médical en vertu de l'appel au service militaire.

Les hommes actuellement dans le service actif ne tombent pas sous cet ordre, mais les hommes réformés, qui n'ont pas encore subi d'examen médical en vertu de l'appel, doivent maintenant s'inscrire.

Les célibataires ci-haut visés actuellement requis de s'inscrire comprennent tout homme né dans l'une quelconque des années mentionnées qui n'a pas encore subi d'examen médical pour fins d'appel militaire et tombe dans la catégorie suivante: —

“qui, au 15 juillet 1940, était célibataire ou veuf sans enfant ou qui est devenu depuis cette date divorcé, judiciairement séparé ou veuf sans enfant.”

Il est à noter que tout homme non marié le 15 juillet 1940, même s'il s'est marié depuis, est considéré être “célibataire.”

L'inscription doit être faite sur des formules que l'on peut trouver chez les maîtres de poste, aux bureaux du Service sélectif national, ou chez les registraires des commissions de mobilisation.

Des peines sont prévues pour ceux qui ne s'inscrivent.

MINISTÈRE DU TRAVAIL

HUMPHREY MITCHELL, Ministre du Travail

A. MACNAMARA, Directeur du Service sélectif national

Service jour et nuit

Bernard Lanoix LIMITÉE

DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES
EMBAUMEUR DIPLÔMÉ

EQUIPEMENT
DES PLUS
MODERNES

102 rue de Frontenac
Tél. 35
Berthierville

CORBILLARD
AUTOMOBILE

POUR VOS PROBLEMES D'ASSURANCES,
CONSULTEZ:

L. P. COULOMBE

Berthierville

REPRESENTANT

“LES PREVOYANTS DU CANADA”

POUR LE COMTE DE BERTHIER - MASKINONGÉ

Confiez-nous l'ordonnance de votre
médecin: elle sera remplie
avec soin.

LA PHARMACIE BERTHIER

55 rue de Frontenac

Tél. No 70

Berthierville



Le MONDE COMME IL VA par J. Gethus Le May

A LA MANIÈRE DES....



DRÔLE DE MANIÈRE DE SERVIR, N'EST-CE-PAS?

RETAILLES . . .

Tribune politique

La politique actuelle de M. King est celle de M. Meighen. C'est, en d'autres termes la politique du parti conservateur dénoncée pendant 25 ans par le parti libéral, et résumée, dans une phrase célèbre de M. Meighen: "Jusqu'au dernier homme et jusqu'au dernier sou . . ."

M. Churchill, lui-même, déclare "qu'il ne sait comment le Canada réussit à accomplir autant; qu'il ne peut s'expliquer comment le Canada peut réaliser un tel effort de guerre". Si M. Churchill ne le sait pas, nous le savons, nous: *c'est en ruinant le Canada, c'est en sabotant toute notre économie présente, et ce qui est pire encore, toute notre économie future.*

Notre effort de guerre sans limites cause les plus vives inquiétudes chez les producteurs de denrées essentielles. Faute de main-d'œuvre, des champs complets de légumes ont dû être fauchés pour détruire les mauvaises herbes. Et cependant, la politique du gouvernement vide les campagnes de nos jeunes gens pour les diriger vers les camps d'entraînement et on intensifie partout la conscription militaire.

Il n'y avait pas d'argent avant la guerre en 1939, au dire des gouvernants, pour effectuer des travaux de nature à procurer du travail à l'ouvrier et de remédier au chômage; et voilà que non seulement on dépense plus que les autres pour la guerre, mais on fait même des dons de 1 milliard à un pays plus riche que nous, qui prête son argent avec intérêt à ses alliés pauvres. Et le budget actuel de guerre est de 6 milliards! chiffre vertigineux.

Participation modérée . . . avait-on affirmé.

Serait-ce parce que nous sommes plus exposés aux attaques que les autres pays? Situé à des milliers de milles des champs de bataille, et en Amérique, nous sommes mieux protégés que d'autres par des océans, et loin de la ligne de combat. A preuve, toute cette phalange princière d'Europe qui vit ici depuis la guerre, en toute quiétude et confort . . .

Serait-ce parce que nous disposons d'un réservoir d'hommes inépuisable et supérieur aux autres? Petit peuple de 11 millions et demi à peine, notre population représente moins que 1 pour cent de la population des pays alliés!

La politique libérale à Ottawa a manqué à tous ses engagements, violé les promesses les plus solennelles et a perdu toute la confiance dont elle jouissait dans Québec v. g.: rebuffade du plébiscite, perte du comté de Charlevoix-Saguenay, en attendant la perte de ceux qui s'ouvriraient.

Le 8 sept. 1939 le premier ministre a dit solennellement: *Aucune législation, tendant à la conscription ne sera présentée par mon administration.* C'était un contrat avec la province de Québec, un contrat passé avec nous et qui permet à nos représentants actuels de siéger au Parlement. Pourquoi ceux-ci n'ont-ils pas fait bloc pour nous défendre? . . .

Et nous avons depuis le 1er août dernier, une loi de conscription: *la pire qui ait jamais été conçue.*

M. Maxime Raymond a exprimé de façon irréfutable, simplement par les faits les sentiments exacts de la plus grande partie de la population du Québec.

Méditations lourdes à offrir à tous et chacun . . . Réflexions encore plus troublantes pour nos représentants. —

L'histoire de votre région, des grandes personnalités politiques, religieuses, littéraires, financières et sociales, etc., etc., des grands mouvements d'opinion, de nos luttes, tout cela se trouve dans

L'HISTOIRE DE LA PROVINCE DE QUEBEC

par ROBERT RUMILLY

NEUF volumes comprenant plus de 2700 pages. La série se vend, taxe et port compris, avec reliure toile, \$12.00. A l'unité \$1.10 broché seulement, taxes et port compris.

(Demandez notre catalogue général)

EDITIONS BERNARD VALIQUETTE, Ltée,

1564, rue Saint-Denis, Montréal. — — — — — L'Ancester 2386

AU BAZAR

(Coin d'Iberville et de Vaudreuil)

Tout ce qu'il faut pour la toilette de MADAME

Une maison canadienne pour les canadiennes

AU BAZAR

Mlle B. MENZIE, Prop.

Tél. 20

Berthierville

Neuvaine spéciale pour la paix à l'Oratoire St-Joseph du 10 au 19 mars

La guerre menace de plus en plus le monde. Toutes les classes de la société en sont atteintes. Qui ne sent pas le besoin de chercher du secours dans les puissances surnaturelles?

Saint-Joseph, patron de toute l'Eglise, et plus spécialement de l'Eglise et de l'armée canadienne, est certes le protecteur tout désigné par Dieu pour sauver l'humanité.

Au Sanctuaire national du Mont-Royal, il est honoré d'une manière spéciale. Les pèlerins vont constamment lui confier leurs problèmes. Surtout pendant le mois de mars, ils se font plus nombreux. Des milliers par jour lui font parvenir leurs intentions dont la plupart sollicitent avec angoisse le retour de la paix.

Répondant aux sentiments populaires, les Gardiens du Sanctuaire orienteront la dévotion de la neuvaine du 10 au 9 mars prochain vers le problème de la paix. Chefs religieux et civils, patrons, ouvriers, professionnels, pauvres, riches, soldats, enfants, malades, tous, d'un seul coeur et d'une seule âme uniront leurs prières et leurs sacrifices pour la grande cause de l'Eglise et de l'Etat.

La neuvaine s'ouvrira mercredi, le 10 mars à 8 heures, par une messe solennelle, célébrée par Son Exc. Mgr Conrad Chaumont, évêque auxiliaire de Montréal. Chaque matin à 8 heures, aura lieu la messe pontificale aux intentions de ceux qui feront parvenir leurs intentions. Dans l'après-midi à 3 hres et à 4.30 hres. de même que le soir à 8.15 hres. d'autres cérémonies grouperont des milliers de pèlerins au Sanctuaire.

Dans la nuit du 18 au 19 mars, une messe sera célébrée à minuit par Son Exc. Mgr A. Turquetil, o.m.i. Des pèlerinages à pied organisés de tous les coins de Montréal, monteront vers le Sanctuaire.

Le jour de la fête de saint Joseph, à 10 hres. Son Exc. Monseigneur Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, célébrera la sainte messe et prononcera l'instruction.

La victoire par saint Joseph. Tel est le mot d'ordre pour le mois et la neuvaine de mars. Que ceux qui ne peuvent se rendre au Sanctuaire du Mont-Royal suivent les émissions de la radio et prient à la maison. Que ceux qui ont des intentions particulières à recommander les fassent parvenir le plus tôt possible. Elles seront déposées aux pieds de saint Joseph dès le début de la neuvaine.

COMME UNE GRANDE FAMILLE

Le chef d'escadrille Panet Raymond, de Montréal, revenu récemment au Canada, parle des aviateurs d'outre-mer comme d'une grande famille travaillant ensemble, Canadiens français, Canadiens anglais et Anglais. On trouve des Canadiens français partout dans la R.A.F., ajoute-t-il, en groupes et individuellement. Ils ne sont pas du tout rassemblés dans l'escadrille canadienne-française, ni même dans les escadrilles entièrement canadiennes.

AMEUBLEMENTS pour NOUVEAUX MARIÉS

BEAUX ET NOUVEAUX SETS DE CHAMBRE

Tél.: 34

110 de Montcalm,

J.-W. ROBILLARD

Vos vieux meubles seront achetés et serviront d'acompte sur les neufs.

Si besoin, conditions faciles de paiement.

Sans intérêt avec achat de \$50.00 ou plus.

Consultez notre spécialiste en machine à coudre:

M. MELVILLE DELISLE

A votre service chaque lundi.

Glanures . . .

Il suffit parfois de penser aux gens pour les faire surgir.

Il faut avoir le courage de ses impulsions et de ses répulsions.

La musique caresse l'âme ou la blesse, ou la ronge; elle soulage ou aggrave la tristesse. Tout dépend du thème.

La meilleure façon de libérer le peuple, c'est d'abord de l'instruire. Le reste se fait tout seul.

Maintenant, que nous avons une Chambre de commerce des Jeunes, et un Notaire dans le conseil municipal, c'est le temps de réaliser le projet d'une bibliothèque municipale. Projet majeur!

Quelques centaines de dollars y suffiraient et les jeunes ouvriers intelligents pourraient s'instruire par eux-mêmes.

M. Gaston Fleury est assez tenace pour obtenir cette réalisation et le conseil actuel trop compréhensif pour refuser ce bienfait aux ouvriers.

La guerre finira bien, un de ces bons matins, par crever de vieillesse.

Aidez La  Croix Rouge

THÉ
"SALADA"

Théâtre PARISIEN

• BERTHIERVILLE •

Représentations du soir: 7.30 p.m. et 9.15 p.m.
dimanche soir 7.00 p.m. et 9.15 p.m.
dimanche matinée: 2.30 p.m.

VENDREDI, SAMEDI, DIMANCHE, 5, 6, 7 MARS

"STRADIVARIUS"

Avec Richard Willm et Edwidge Feuillère

— AUSSI —

Gene Autry et Smily Burnette, dans:

"SIERRA SUE"

MARDI, MERCREDI, 9, 10 MARS

Abbott et Castelle, dans:

"IN THE NAVY"

(dans la marine)

AUSSI

LA SERIE KING OF THE MOUNTED NO 4

Et en plus: Comédie et sujets courts.

VENDREDI, SAMEDI, DIMANCHE, 12, 13, 14

"HOTEL DU NORD"

Avec Anabella, J.-Pierre Aumont, Louis Juvet.

ET EN PLUS

"LADY BE GOOD"

(beaucoup de danse)

Avec Eleanor Powell, Ann Sothern et Robert Young.

Ste-Ursule

(suite de la page 6)

ceux qui, l'été prochain, auront besoin de main d'oeuvre agricole dans la municipalité, et de lui donner également une idée assez exacte du nombre de ceux qui, s'étant enrégistrés comme journaliers, connaissent seulement ou surtout le travail de la ferme et celui de la forêt — le tout afin d'exposer de façon claire et nette que tel ou tel journalier est en réalité un aide fermier. Alors la question est restée à l'étude et avis aux intéressés de voir dans le cours du mois soit le secrétaire trésorier soit leur conseiller afin que l'on puisse répondre clairement au député qui veut faire tout son possible pour aider ses commettants. Qu'on se le dise.

A L'HOPITAL:—

Mme Clovis Mayrand, du village, est parti mardi matin pour un séjour à l'hôpital St-Joseph des Trois-Rivières, dans l'intérêt de sa santé. Nous formons des vœux pour un prompt et parfait rétablissement de cette malade.

VA ET VIENT:—

M. et Mme Albert Damphousse, nouveaux épousés, nous sont revenus de leur voyage de noces, lundi soir.

M. et Mme Wilfrid Pichette recevaient lundi, le 22: M. et Mme Georges Pichette, M. Emile Pichette, Mlle Lucile Pichette, M. Fernand Pichette, tous de St-Léon ainsi que M. et Mme Viateur Baril et Mlle Georgette Baril, de Ste-Ursule.

Mlle Yolande Pichette se remet à merveille de son opération à l'hôpital St-Joseph des Trois-Rivières, elle

est actuellement en promenade chez sa soeur Mme Martial Thidel, à Louiseville.

M. Wilson St-Pierre de St-Paul l'Ermite, de passage chez ses parents M. et Mme Joseph St-Pierre, au village de Ste-Ursule, en allant voir son amie Mlle Marie-Jeanne Bélanger, au Cap de la Madeleine.

M. Paul-Emile Livernoche, qui depuis quelque temps a pris du travail à Sorel, était de passage dans sa famille dimanche dernier.

M. et Mme Charles Charette se rendaient à Rivière à Pierre et à Québec, vendredi dernier, pour être parrain et marraine d'un enfant à M. et Mme André Chrétien. Mme Chrétien est hospitalisée à Québec.

Mlle Marielle St-Pierre, en promenade à St-Paul l'Ermite, chez son frère Geffries, la semaine dernière.

M. et Mme J. Bertrand Lessard en promenade à Montréal, en fin de semaine. Ils profitèrent de leur passage en ville pour rendre visite à Sr Candide du Bon Pasteur, au Mlle-End et à M. Jean-Charles Lessard, à l'Externat des Pères de Ste-Croix, rue Sherbrooke.

Résultat des concours de février, de la classe de 8e année, au couvent, dirigée par Soeur Rose:—

Thérèse Déziel 81.1 p.c.; Jacqueline Samson 80.7 p.c.; Georgette Masse 78.3 p.c.; Rita Gaboury 75.5 p.c.; Claire Gagnon 74.8 p.c.; Thérèse Guillemette 74.2 p.c.; Reina Lacoursière 73.1 p.c.; Anita Damphousse 72.2 p.c.; Pauline Crête 71.8 p.c.; Thérèse Charlebois 70.5 p.c.; Noella Béland 70.5 p.c.; Irène Béland 69.5 p.c.; Jacqueline St-Yves 68.5 p.c.; Thérèse Béland 68.1 p.c.; Marie-Luce Bastien 65.6 p.c.; Lise Gagnon 65.2 p.c.; Cécile Lessard 64.2 p.c.; Madeleine Leblanc 59.1 p.c.

St-Didace

Rapport du mois de février à l'école No 4, dirigée par Mlle Thérèse Alarie

6e année. — Rose-Eva Lessard 84 p.c.; Lucien Lessard 67 p.c.; Marcel Déchénes 62 p.c.

5e année. — Jacqueline Morin 80 p.c.; Thérèse Lessard 71 p.c.; Françoise Morin 61 p.c.; Jean-Marie Pichette 39 p.c.

4e année. — Anita Thibodeau 77 p.c.; Simone Deschénes 74 p.c.; Adolphe Pichette 73 p.c.; Gracien Pichette 72 p.c.; Rejeanne Morin 72 p.c.; Gabriel Dubois 64 p.c.

3e année. — Lionel Deschénes 83 p.c.; Claire Morin 70 p.c.; Hector Morin 58 p.c.; Gérard Deschénes 54 p.c.; Roger Deschénes 45 p.c.; Logué Branconnier 43 p.c.; Jeannine Deschénes 30 p.c.; Lucille Pichette 23 p.c.

2e année — Rang d'Honneur — Jérôme Branconnier, Jeannine Branconnier, Sylva Thibodeau, Fernand Morin, Raymond Thibodeau.

1ère année — Honneur: Aline Morin, Normand Morin, Yvette St-Cyr.

Ont conservé leur excellence: Rose-Eva Lessard, Marcel Deschénes, Jacqueline Morin, Thérèse Lessard, Jean-Marie Pichette, Anita Thibodeau, Simone Déchénes, Adolphe Pichette, Réjeanne Morin, Gabriel Dubois, Claire Morin, Hector Morin, Jeannine Branconnier, Lucille Pichette, Jeannine Deschénes, Fernand Morin, Yvette St-Cyr, Normand Morin, Aline Morin.

LES OEUFS SONT APPETIS-SANTS, ECONOMIQUES ET VIVIFIANTS

L'oeuf contient des éléments nutritifs en grande quantité. Il se prête à une foule de transformations et rend les mets plus nourrissants.

Par Eveline LeBlanc, Technicienne en Sciences ménagères, Section des consommateurs, Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

L'oeuf est un aliment concentré tenant sous un petit volume une énorme réserve de substances nutritives. Le fait s'explique puisque, aux dépens de son contenu, se construit un petit poussin musclé, capable de chercher lui-même sa nourriture quelques heures après sa naissance.

Un oeuf est composé, en allant de la périphérie vers le centre: 10 d'une coquille calcaire; 20 d'une pellicule enveloppant complètement son contenu; 30 du blanc composé d'albumine presque pure; 40 du jaune, suspendu à la pellicule extérieure par des filaments d'albumine plus compacte qu'on appelle à tort le germe de l'oeuf. Le véritable germe est une tache blanche située à la surface du jaune.

Le globe constitué par le jaune est la partie la plus nutritive, la plus sapide de l'oeuf. Il est formé d'une graisse très riche en phosphore appelée lécithine et de traces d'albumine coagulable par la chaleur. La lécithine se trouve dans le jaune à l'état d'émulsion très fine.

Le jaune contient aussi des sels minéraux, peu de chlorure de sodium, du sel marin et plus de sel de chaux.

L'oeuf contient, on le voit, des éléments nutritifs en grande quantité, albumine, graisse, sels. Seuls les sucres s'y trouvent en minime proportion; ils seraient, du reste, presque inutiles pour le poussin, dont le travail musculaire est réduit au minimum pendant sa vie dans l'oeuf.

L'emploi des oeufs est infini en cuisine. D'une préparation très prompte, ils se prêtent à une foule de transformations qui varient agréablement l'alimentation. Joint à d'au-

tres mets, ils les améliorent en les rendant plus nourrissants.

OEUFS AU BERCEAU

Faire cuire au four des pommes de terre de forme ovale et assez grosses, au moins une heure. Enlevez une rondelle sur le dessus, les creuser, faire une purée fine avec la pulpe enlevée, remettre dans la pomme de terre, y casser un oeuf, saler et poivrer, arroser d'une c. à table de crème et remettre au four jusqu'à ce que l'oeuf soit cuit. Servir bien chaud et décorer de persil frais et de paprika.

SALADE PARMENIERE

6 pommes de terre
1 paquet d'échalottes
2 c. à table persil haché
2 oeufs cuits dur
3 c. à table huile à salade
Le jus de 1 citron, sel et poivre
Faire cuire les pommes de terre avec la pelure, les peler et les tailler en rondelles de 1 pouce environ, et les mettre mariner dans l'huile et le jus de citron, ainsi que tous les autres ingrédients. Servir dans un saladier, garnir avec les jaunes d'oeufs passés au tamis, les blancs ayant été taillés en filets et ajoutés à la salade, et des betteraves joliment taillées. Déposer sur feuilles de laitue et servir bien froid.

SAUCE REMOULADE

1 jaune d'oeuf cuit dur et écrasé
1 tasse d'huile à salade
2 c. à table de vinaigre
1 jaune d'oeuf cru
1 c. à thé de moutarde
½ c. à thé de sel
¼ c. à thé de poivre
Battre légèrement le jaune d'oeuf avec les ingrédients secs, y incorporer le jaune d'oeuf cuit dur, puis l'huile par petite quantité, jusqu'à ce que l'émulsion soit épaisse. Battre la préparation avec un mousoir et y ajouter le vinaigre. Servir avec salade.

OEUFS POKES SUR SPAGHETTI

1 livre de spaghetti

2 pintes d'eau bouillante
1½ c. à table de gros sel
Faire cuire le spaghetti en longueur à l'eau bouillante salée. Egoutter et passer à l'eau froide. Mélanger à la sauce suivante.

Faire revenir un oignon finement haché dans 2 c. à table de corps gras. Ajouter 1 boîte de tomates, 2 branches de céleri coupé en dés, assaisonnements et ½ tasse de fromage râpé. Verser dans un plat. A l'aide d'une cuiller, former six cavités et y casser des oeufs. Placer au four jusqu'à ce que les oeufs soient cuits. Décorer.

LA VIE HAUTE ET BELLE

J'ai vu bien des beautés sur la terre, mais j'en ai vu de plus belles en regardant le ciel.

J'ai contemplé la splendeur des cieux et j'ai vu plus d'une étoile se détacher de la voûte céleste et disparaître dans l'immensité, image de l'instabilité des choses humaines et de la fragilité de la vertu.

Alors mon âme s'est envolée vers d'autres cieux, où elle a trouvé Jésus, et avec Lui la paix et le bonheur.

Les jours et les années écoulés m'ont instruit. Mes regards, en se portant de la terre au ciel, m'ont fait comprendre qu'ici-bas tout passe et que là-haut tout demeure.

J'ai voulu saisir des joies qui se sont évaporées dans mes mains. J'ai cru aux amitiés qui demeurent et j'ai poursuivi le bonheur sous toutes ses formes. Il m'est resté dans le coeur plus d'une blessure et dans l'âme bien des tristesses et des regrets.

Au milieu de mes désillusions et de mes peines, j'ai cependant éprouvé de vraies joies, et je les ai trouvées dans la vertu. J'ai compris que Jésus et Jésus seul est tout ce dont j'ai besoin, tout ce que je puis désirer, tout ce qui peut me rendre heureux. Je bénis les années écoulées qui m'ont conduit à cette science incomparable de voir Jésus en tout et de trouver tout en Lui.

Cinéma "Royal"

Louiseville, Qué. — Tél. 250

UN PROGRAMME DOUBLE TOUS LES SOIRS A 8 Hrs
Les dimanches et fêtes, deux représentations à 7 hrs.

DIMANCHE ET LUNDI, 7 ET 8 MARS

"MOONLIGHT IN HAVANA"

Avec Allan Jones, Jane Frazee.

"LES ROIS DU SPORT"

Avec Fernandel, Raimu, Lisette Lanvin

ACTUALITES

MARDI ET MERCREDI, 9 ET 10 MARS

"WHISTLING IN DIXIE"

Avec Red Skelton, Anne Rutherford.

"THE MAN WHO WOULDN'T DIE"

Avec Lloyd Nolan, Marjorie Weaver.

"COMEDIE"

JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI, 11, 12, 13 MARS

"SOUTH OF PAGO PAGO"

Avec Jon Hall, Frances Farmer.

"Rendez-vous Champs Elysées"

Avec Jules Berry, Micheline Cheirel.

FOX NEWS"

La direction vous offrira trois changements de programme double par semaine.

ADMISSION GENERALE: 35c

RAYONS-X

Dr Paul Gervais
BERTHIERVILLE

Nouvelle Etude Légale

111, rue de Frontenac à Berthierville

J. - Eloi Gervais

Avocat

de l'étude légale
"BRUCHESI & GERVAIS" (9 hres A.M. à 7 hres P.M.)
4 est, rue Notre-Dame, Montréal. PL 8112
111, rue de Frontenac, Berthierville.